



mars 2012 – N° 488

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX

Centres de loisirs et Travailleurs Sociaux Hors-Murs

S'ouvrir au plus grand nombre tout en confortant les activités existantes, notamment pour les enfants, préadolescents et adolescents est l'objectif poursuivi par les animateurs et comités des trois centres de loisirs chênois. Un travail effectué, selon les opportunités, en lien avec les Travailleurs Sociaux Hors-Murs (TSHM).

Dans ce contexte, la transformation des centres de loisirs chênois en Maison de Quartiers (avec un s), – une démarche que vient de réaliser Chêne-Bourg – est à l'ordre du jour, notamment en ce qui concerne Thônex. Toutefois, quelle que soit l'appellation retenue, il s'agit autant, pour les différentes équipes d'animation, de s'adapter en permanence à l'évolution des besoins et des demandes de l'ensemble de la population que de s'inscrire dans une démarche de participation citoyenne.

De leur côté, l'équipe des quatre TSHM, bientôt renforcée par deux collègues qui œuvreront plus particulièrement sur la

commune de Thônex, pourra, grâce à son effectif étoffé, «être mieux implantée, toucher un plus grand nombre de jeunes différents, mieux les accompagner et mener davantage d'actions sur le terrain».



semble des acteurs d'évaluer, chaque année, la pertinence des moyens utilisés, afin de répondre aux objectifs que chacune des trois communes leur aura fixés. Pour mémoire, si les TSHM dépendent, comme les animateurs socioculturels actifs dans les centres de loisirs, de la Fédération genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), les communes s'engagent parallèlement, «à mettre à disposition de la FASe les locaux et terrains nécessaires à leur activité et à contribuer au financement de son personnel».

Dès lors, que tous les acteurs du secteur soient unanimes pour souligner la bonne collaboration établie avec les communes n'empêche pas que les différents frais que celles-ci prennent en charge représentent, en termes d'investissements et de subventionnements, une charge de plus en plus conséquente en ces temps de désengagement de l'Etat.

Frédéric Montanya

Nouvelles conventions

Il faut également noter que les nouvelles conventions tripartites – passées entre l'Etat et les Communes mais aussi, désormais, avec les associations des centres de loisirs et les TSHM – permettront à l'en-

Sommaire

Offre d'emploi	2
Avis de décès	2
Dossier: Créer des liens sociaux	3

Informations officielles	
Trois-Chêne	17
Chêne-Bouggeries	21
Chêne-Bourg	25
Thônex	31
Voirie dans les Trois-Chêne	34

Conseils pratiques	35
Centres de Loisirs	37
Musique	40
Culture	41
Vie associative	42
Concours	42
Cinéma	44
Sports	45
Mille feuilles	46
Pêle-Mêle	47

Prochaine distribution
du Chênois:

du 15 au 18 mai 2012

Les Coopératives

Délai rédactionnel
et publicitaire:
16 avril 2012

Offre d'emploi

L'Association "Le Chênois" est à la recherche d'un(e)
GRAPHISTE/POLYGRAPHE EXPERIMENTÉ(E)

en charge de la réalisation de nos publications
journal "Le Chênois" et "Annuaire Chênois"
(tous ménages; tirage 16'000 exemplaires)

Profil recherché:

Maîtrise des principaux logiciels de PAO sur Mac
(Quark XPress; Adobe InDesign, Photoshop, Acrobat Pro, Illustrator)
Suisse ou Permis C

Description du poste:

Poste à temps partiel salarié ou indépendant (à définir)
Mise à disposition de matériel et outils informatiques performants
Cadre de travail agréable; activité variée
Souplesse dans l'organisation du travail

Entrée en service: De suite ou à convenir.

*Offres de candidature à envoyer à la Rédaction du Chênois,
à l'attention de Mme Kaarina Lorenzini, Rédactrice en chef,
case postale 145, 1225 Chêne-Bourg ou par e-mail: lechenois@bluewin.ch*

Délai d'envoi: 23 avril 2012.

Aucune information ne sera donnée par téléphone.

AVIS DE DÉCÈS

Le Comité de l'Association "Le Chênois"
a le regret de faire part du décès de

Mme Catherine BORDIER

épouse de Monsieur Michel BORDIER
Chroniqueur sportif au "Chênois"

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

**Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougieries,
Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926**

N° 488 – 97^e année – mars 2012 – Tirage utile: 15 800 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois:

Flávio Borda d'Água, vice-président (CM Chêne-Bougieries); Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex); Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg); Florian Gross (CM Chêne-Bougieries); Mireille Maher (CM Chêne-Bourg); Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougieries); Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg); Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Mazzza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard, Annick Roduit, Michel Bordier, Stephan Bruggmann, Jean-Pierre Chenu, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex
Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81
E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Le Chênois / **Impression:** Atar Roto Presse SA

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.-/an

Dates des prochaines parutions en 2012:

15 mai, 19 juin, 18 septembre, 23 octobre et 4 décembre



**gardez votre énergie !
isolez maintenant***

* une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne ... biedermann-sa.com en parle

Travailleurs Sociaux Hors-Murs

«Tendre la main à des jeunes en souffrance pour les aider à s'en sortir»

Ils s'appellent Patrick, Sandrine, Karim et Nathalie, Travailleurs Sociaux Hors-Murs (TSHM). Employés par la FASe (cf. encadré), ils sont en poste dans les Trois-Chêne et conjuguent sens de l'écoute, disponibilité, pragmatisme et diversité de leurs expériences. Leur job: «tendre la main à des jeunes en souffrance pour les aider à s'en sortir». Ils seront bientôt épaulés dans cette tâche par deux nouveaux collègues, plus particulièrement affectés à Thônex, ce qui équivaut à un quasi doublement de leur effectif en deux ans. Ces embauches, ajoutées à l'augmentation de leurs différents taux d'activité, leur permettront «d'être mieux implantés, de toucher un plus grand nombre de jeunes différents, de mieux les accompagner et de mener davantage d'actions sur le terrain».

Leur champ d'action est multiple et la notion d'horaire leur est inconnue. «Le territoire des Trois-Chêne est constitué de trois communes aux populations sociologiquement différentes avec lesquelles nous devons composer», relève l'équipe des TSHM. «Le plus important, est de prendre le temps nécessaire au contact et à l'échange avec les jeunes. Nous devons être présents là où ils sont et les prendre comme ils sont et non pas comme l'on souhaiterait qu'ils soient en sachant qu'avec eux, c'est un peu la génération "zapping et kleenex", tout évolute très vite. Nous devons par conséquent être très vigilants quant aux lieux et problématiques du moment et tourner en fonction de l'évaluation des situations que nous rencontrons».

La FASe, une Fondation cantonale

La Fondation genevoise pour l'animation (FASe) - qui gère l'ensemble des centres de loisirs et des TSHM et en définit la mission générale - est une institution cantonale. Tout comme pour les centres de loisirs où les animateurs sont ses salariés mis à disposition des associations, la FASe est l'employeur direct des TSHM. Si la Commune «définit les orientations qu'elle entend donner à leur action, compte tenu des spécificités, des besoins et des attentes de sa population», c'est en partenariat avec la FASe que celles-ci sont développées et mises en œuvre. Parallèlement, la Commune s'engage «à mettre à disposition de la FASe les locaux et terrains nécessaires à son activité et à contribuer au financement de son personnel».

«Aujourd'hui les TSHM sont directement concernés par la renégociation des conventions passées entre la FASe et les communes», note Vincent Delicado, nouveau coordinateur de région en charge des centres de loisirs et des TSHM des Trois-Chêne. «Les principales nouveautés de ces conventions sont de deux types. Le premier changement, relève-t-il, est que désormais cette Convention est tripartite en ce sens qu'elle inclut la Commune, les associations de centres et la FASe, donc le travail social hors-murs. La finalité de cette convention est de définir les buts que les signataires entendent poursuivre ensemble sur le terrain de l'action socioculturelle et socio-éducative. La seconde modification réside dans l'introduction d'un bilan annuel selon les objectifs spécifiques que se donnent les signataires. Cette remise à plat régulière est particulièrement importante, poursuit notre interlocuteur, car elle va nous permettre de procéder rapidement aux ajustements qui seraient jugés nécessaires par les différents intervenants». F. M



Etablir des liens de confiance

«Il est relativement facile d'entrer en contact avec les jeunes, relèvent nos interlocuteurs. Nos relations, insistantes, sont toujours empreintes de respect, de politesse et de confiance mais aussi de reconnaissance. Ils nous disent souvent qu'ils n'ont pas l'habitude qu'on les écoute et que l'on prenne en compte leurs problèmes et difficultés sans les juger. Ils partagent par ailleurs un certain nombre de valeurs fortes comme le respect et un grand sens de l'amitié et de la loyauté; ils sont également extrêmement solidaires entre eux, ce qui leur permet de mieux faire face aux difficultés de tout ordre auxquelles ils sont confrontés, même s'ils ne peuvent s'en sortir seuls».

C'est là que les TSHM interviennent. «Il est nécessaire de préciser que sur les quelque 400 jeunes dont nous nous occupons, seule une cinquantaine a de gros problèmes et en pose». Cela ne veut pas dire que les autres ne

connaissent pas de situations difficiles, des problèmes familiaux, d'emploi, de relations avec les autres ou de rupture de scolarité et de formation mais aussi de logement. Cette problématique n'était ni aussi sensible ni aussi présente auparavant. Il est d'ailleurs de plus en plus fréquent qu'un jeune en rupture avec ses parents se retrouve à la rue, d'où la nécessité de travailler avec ces derniers (qui sont d'ailleurs la plupart en situation de demandes d'aide et sont donc très réceptifs à notre intervention), pour qu'ils puissent réintégrer le domicile familial». Dans ce contexte, les TSHM ont ainsi été amenés à mettre en place des «Cafés des parents d'ados» des Trois-Chêne qui rencontrent un vif succès.

Le dur chemin de la réinsertion professionnelle

Permettre aux jeunes en rupture de réintégrer le monde du travail est, avec le logement, un souci constant. A cette fin, les TSHM ont recours, dans un premier temps, aux chantiers éducatifs (nettoyage de parcs et cimetières, peintures murales, etc.) où se mêlent garçons et filles, jeunes en difficultés et d'autres qui cherchent simplement à se faire un peu d'argent de poche. Une mixité qui a le grand avantage de favoriser l'échange entre jeunes venus d'horizons socialement différents. Les TSHM peuvent ensuite passer aux «petits jobs» et entreprendre une démarche individuelle plus axée sur la

réinsertion professionnelle.

«Sans un fort et constant travail en réseau avec toutes les structures et institutions en contact avec les jeunes (centres de loisirs, cycles et collèges, Unité d'Assistance Personnelle, Action 3-Chêne, OFPC, etc.), rien ne serait possible», souligne l'équipe des TSHM chênois. Notamment sur le plan de l'emploi où les travailleurs sociaux ont tissé des liens avec des employeurs publics et privés qui sont d'accord de jouer le jeu et de prendre des jeunes sans qualifications. «De notre côté, nous accompagnons les jeunes que nous plaçons et les employeurs savent qu'ils peuvent compter sur nous en cas de soucis. Ils savent en outre que nous ne leur enverrons pas un jeune qui n'est pas prêt à assumer les contraintes d'un environnement professionnel. Ce climat de confiance nous a ainsi permis de trouver plusieurs stages, d'une à trois semaines, mais également de décrocher une place en apprentissage pour une demi-douzaine de jeunes».

Polyvalence et disponibilité

Ce n'est pas pour rien que les TSHM chênois ont une carte de visite collective où figurent leurs noms et leurs numéros de téléphone portable. C'est même l'illustration de leur extrême polyvalence qui permet à un jeune de joindre n'importe lequel d'entre eux si son interlocuteur habituel est indisponible. De même, personne n'est en charge d'activités ou de projets spécifiques; cela leur permet ainsi de faire face, en cas de nécessité, à des demandes concernant des actions qu'ils n'ont pas directement mises en place. C'est ainsi que chacun, avec sa sensibilité propre, est à même d'assurer un suivi individuel pour les jeunes qui en font la demande. Il est toutefois nécessaire que ceux-ci se sentent suffisamment en confiance, compris et reconnus pour ce qu'ils sont, pour la formuler. «Accompagner les jeunes en souffrance, c'est lutter contre la spirale de la solitude et de l'enfermement dans leurs difficultés, en les aidant à résoudre eux-mêmes leurs problèmes, condition incontournable pour qu'ils arrivent à s'en sortir». ■ F. Montanya

Le rôle des TSHM

Les TSHM ont pour mission «de créer du lien avec les jeunes de la cité. A cette fin, des actions de prévention et de socialisation sont entreprises avec eux et en relation avec les partenaires locaux». Il s'agit autant des autorités communales, des services de l'administration communale, des associations, entreprises et institutions spécialisées, ainsi que de toute personne ou structure, notamment cantonale, en lien avec leurs domaines d'intervention. En outre, «les TSHM peuvent aussi, selon le contexte, être amenés à compléter les mesures collectives par des interventions individualisées, en particulier pour empêcher que des situations dangereuses ou des états de fragilité ne s'aggravent, en complémentarité avec les services sociaux existants. Lorsque la situation l'exige, ils effectuent un accompagnement individuel et un suivi éducatif de certains jeunes».

F. M

Chêne-Bougeries

Nouveau départ pour un Centre de loisirs plein de projets



Le Centre de loisirs et de rencontres (CRL) de Chêne-Bougeries a vécu longtemps dans l'idée du réaménagement de certaines de ses activités dans la Maison de La Gradelle. L'enlisement du projet, aujourd'hui définitivement enterré, n'a pas été sans conséquences sur son fonctionnement mais a également retardé la mise en place de solutions alternatives dans le seul cadre de ses locaux actuels.

Restructurer le centre et réaffecter l'espace

Depuis un peu plus de deux ans, confronté à des problèmes de place et divers dysfonctionnements internes, le comité de gestion du Centre, en lien avec des intervenants externes, a réfléchi à une meilleure façon d'accueillir les enfants de 4 à 18 ans dans un espace qui se devait d'être polyvalent. Chaque jour, les locaux étaient en effet utilisés par des groupes de personnes différents, avec des activités très diverses ce qui rendait impossible l'accueil des groupes d'enfants dans un lieu qui

leur était propre... Pire, le secteur des préadolescents était basé dans un minibus!

Au terme d'analyses approfondies, le comité, avec l'accord et le soutien des autorités communales, a pris la décision de ne pas reconduire les contrats de location de salles accordés à différents intervenants externes au Centre qui y donnaient des cours ou y proposaient des activités. La ludothèque, tout comme un certain nombre d'activités, artistiques notamment, mais également le Club de scrabble ont pu bénéficier d'un nouvel essor grâce à la mise à disposition de nouveaux espaces par la Commune de Chêne-Bougeries à quelques pas d'ici, au 7, avenue des Cavaliers. «Ces changements d'affection, explique Djamil Zuber, la présidente du comité de gestion du CRL, nous ont permis de mettre des salles à la disposition exclusive de nos trois secteurs principaux soit les enfants, les préadolescents et les adolescents. Chaque groupe a ainsi pu s'approprier un espace adapté à sa tranche d'âge. Les jeunes ont

exprimé leurs envies et ont participé au choix des aménagements de "leur" salle, local, espace, en relation et en interactivité avec les animateurs en charge de ces trois secteurs».*

Renforcer l'existant et mettre l'accent sur les actions tous publics

Ces transformations n'auraient sans doute pas pu être menées aussi rapidement à bien sans l'arrivée de Myriam Coeytaux qui assume depuis un an la coordination d'une équipe d'animation en grande partie renouvelée. Une visite au Centre montre à quel point cette dernière a réussi à atteindre son principal objectif: redonner une cohésion à l'équipe et aux activités du Centre, mais aussi en finir avec la dénomination réductrice de CRL de La Gradelle. «Il était important de revenir à notre vocation première: être le Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries. C'est-à-dire, souligne-t-elle, se démarquer de notre situation géographique pour être au service de l'ensemble de la population vivant sur la commune».

A cette fin, grâce au réaménagement de l'espace déjà évoqué, mais également à la faveur d'une réorganisation du travail de chacun, l'équipe d'animation a pu renforcer les activités des secteurs enfants, préadolescents et adolescents. Mieux, elle a réussi à développer les actions tous publics organisées par le centre, sur place d'abord et, dès cette année, dans différents quartiers de Chêne-Bougeries ensuite. Sans oublier une des spécificités du CRL de Chêne-Bougeries, soit son accueil des enfants dès 4 ans qui sont pris en charge, dès 8 h le mercredi, pour autant qu'ils soient scolarisés.

Travailler sur l'image du Centre

Après avoir restructuré et redynamisé le Centre, en ouvrant notamment un local de musique très prisé, il s'agit aujourd'hui d'adapter son image à la vie qui s'y déroule. «Dans ce but, note Myriam Coeytaux, un nouveau site Internet a été mis en place et les projets de manifestations décentralisées sur l'ensemble de la commune, à l'image de la Fête du Bonhomme Hiver prévue en mars sur l'esplanade Sismondi, située derrière la mairie, accélérés».

De manière générale, le CRL est de plus en plus fréquenté. Que cela soit par le bouche-à-

oreilles ou à travers ses manifestations hors-murs, il a gagné, notamment auprès des jeunes, ses galons de lieu où il fait bon venir. Dès lors, le nombre d'usagers avec, par exemple, l'arrivée d'élèves du Cycle de La Gradelle qui, autrefois, boudaient les lieux, s'est sérieusement étoffé. «Que le CRL ait retrouvé son rôle de lieu convivial et citoyen est certes réjouissant mais, à ce rythme, relève Djamil Zuber, l'avenir pourrait être plus préoccupant. Notre taux d'occupation est aujourd'hui proche de son maximum même si nous avons encore un peu de marge. Mais, poursuit-elle, nous ne pourrons pas accueillir les quelque 3'500 nouveaux habitants que devrait compter la Commune dans les dix ans à venir. D'autant que les immeubles de Pré-Babel sont quasi terminés et que leurs occupants généreront de nouveaux besoins auxquels il faudra bien faire face». C'est en quelque sorte la rançon du succès de la nouvelle formule mise en place par l'équipe d'animation et le comité de gestion du CRL ■

F. Montanya

*Pour plus de renseignements sur les activités et manifestations proposées, se référer au programme diffusé dans "Le Chênois", ainsi qu'aux diverses brochures existantes disponibles sur place (chemin de La Gradelle 41, 1224 Chêne-Bougeries; tél. 022 349 44 49), mais également, désormais, en se connectant sur le site Internet spécifique du centre: www.crl-chenebougeries.ch



Chêne-Bourg

Le Centre de loisirs devient Maison de Quartiers

Depuis deux ans, le Centre de Loisirs de Chêne-Bourg a entrepris une remise à plat de son fonctionnement et de ses activités. Cette réflexion a abouti à la néces-

pice à cette remise en question», note Joël Perriraz. Grâce à leurs nouvelles idées et aux nouveaux regards portés sur notre fonctionnement et nos activités, nous avons tout remis à plat

Etre présent sur le terrain

Etre à l'écoute du citoyen signifie pour les animateurs de sortir d'avantage des murs de la Maison de Quartiers, afin de rencontrer ces acteurs de la vie collective, puisque tous ne poussent pas les portes de la Maison... Il s'agit donc pour les professionnels de procéder par étapes.

Concrètement, les professionnels doivent faire appel tant à leur créativité qu'à la communication avec le réseau, afin de pouvoir aller à la rencontre des citoyens et de se tenir au courant des mouvements qui jalonnent la vie de quartier.

Ainsi, durant les deux premières semaines de juillet, les habitants des Trois-Chêne pourront bénéficier de diverses animations, libres et accessibles à tous, qui se dérouleront du lundi au vendredi dans un parc de la commune de Chêne-Bourg. Ce projet répond à un besoin de certains enfants et adolescents qui n'adhèrent pas, pour diverses raisons, aux centres aérés proposés par la MQ. De plus, cela permettra à l'animateur présent de rencontrer les habitants dans un cadre ludique*.

Ce genre d'action nécessite, tout au long de l'année, la participation active du réseau de proximité; ainsi, travailleurs sociaux hors-murs, bénévoles ou encore membres du comité de gestion sont sollicités afin de participer, chacun dans leur domaine de compétence et dans le respect de leur mission, à être au plus près des préoccupations de la population environnante. Qu'il s'agisse de transmettre

des demandes aux professionnels de la MQ, d'élaborer un accompagnement social spécifique ou de donner un coup de main lors de manifestations ponctuelles, chaque membre du réseau participe, grâce à son savoir-faire et son savoir-être, à la création d'un ensemble visant un mieux-être tant collectif qu'individuel.

La Maison de Quartiers se veut à l'image de cette vie collective. Dès lors, l'équipe d'animateurs mise, depuis de nombreuses années, sur la polyvalence de ses membres, en ce sens qu'il n'y a pas de responsable de secteurs spécifiques; de ce fait, chaque professionnel intervient, au gré des demandes, auprès de diverses populations (enfants, ados, adultes, ainés).

Ainsi, grâce à une équipe d'animation soude et une interaction permanente avec les membres du comité, la désormais Maison de Quartiers de Chêne-Bourg a tous les atouts pour mener à bien ses ambitieux projets d'ouverture. Que cela soit au niveau de l'extension de ses activités à l'ensemble de la population ou sur le plan du développement, en fonction des forces disponibles et des collaborations mises en place avec le tissu associatif, de sa présence dans les différents quartiers de la commune.

F. Montanya



sité de repositionner le Centre en lui donnant une autre identité plus axée sur l'ouverture à l'ensemble des quartiers de la commune et de renforcer l'action à l'attention du tout public.

Etre davantage à l'écoute de la population

«Pour symboliser cette ouverture, notamment hors-murs, et nous démarquer d'une appellation trop centrée sur la consommation de loisirs, nous avons opté pour un changement de nom en devenant officiellement, le 6 février dernier, Maison de quartiers, avec un s, de Chêne-Bourg, appellation qui correspond à l'accueil libre et non sectorisé qui est proposé depuis de nombreuses années», explique Joël Perriraz, animateur socioculturel. Le nom choisi pour cette Maison de quartiers, «Le Spot», fait tout à la fois référence au projecteur mais aussi à la signification que lui donne les jeunes pour qui ce mot est synonyme d'endroit sympathique et convivial». En outre, soulignent le comité de gestion du Centre et l'équipe d'animation, «la convivialité du mot "maison" invite à se sentir bien; c'est un lieu de partage et de rencontres, un lieu de vie collective synonyme de confiance, un lieu dont nous avons tous besoin!»

«L'important renouvellement d'animateurs qu'a connu le Centre ces deux dernières années a été pro-

avec l'objectif de renforcer notre travail d'écoute et d'interactivité, mais aussi de mettre en valeur le travail des bénévoles. Sans oublier ce qui est peut-être le plus important: laisser une plus grande part aux envies, besoins voire mécontentements, des habitants de la commune. Lors d'une fête du Centre, les acteurs du Centre de Loisirs (membres du comité de gestion et les animateurs) ont tenu un stand avec un grand panneau intitulé «Il fait bon ou mal vivre à Chêne-Bourg», sur lequel la population pouvait exprimer son sentiment en posant des post-it. Les réponses ont été très nombreuses et nous nous sommes aperçus que les gens avaient des choses à dire, même si beaucoup d'entre eux connaissaient mal le Centre et ses activités, voire ne savaient pas où il se situait. «Ce bilan, poursuit notre interlocuteur, nous a incités à ancrer davantage notre projet institutionnel et notre fonctionnement dans une démarche citoyenne, démocratique et participative, mais aussi à poursuivre notre remise en question. C'est essentiel, car les gens de terrain que nous sommes doivent aussi faire le point sur l'impact du travail effectué afin de corriger et de perfectionner ce qui mérite de l'être, voire de restreindre ou d'abandonner certaines activités pour en proposer de nouvelles, plus en phase avec les besoins exprimés».



*Pour plus de renseignements sur les activités et manifestations proposées, se référer au programme diffusé dans «Le Chênois», ainsi qu'aux diverses brochures existantes disponibles sur place (2, rue François-Perréard, 1225 Chêne-Bourg; tél. 022 348 96 78) ou en se connectant sur le site Internet: www.fase-web.ch, rubrique Centre de loisirs et de rencontres de Chêne-Bourg.

Thônex

«L'usager ne doit plus être un consommateur, mais un acteur citoyen»



Tendre vers une plus grande mixité et une socialisation des différents usagers du Centre de rencontres et de loisirs (CRL) de Thônex est au cœur des préoccupations de l'équipe des animateurs et du comité du CRL. «Nous avons trop longtemps été identifiés par la population comme un endroit réservé essentiellement aux jeunes», relèvent en chœur l'équipe d'animation et le comité de gestion du Centre. Leur principal souci aujourd'hui

comme à Chêne-Bourg, animateurs et comité planchent sur la transformation du Centre en Maison de Quartiers.

S'ouvrir sur la vie des quartiers

«Il est essentiel de collaborer avec les associations si l'on veut développer une politique participative et citoyenne et ne plus être uniquement perçus comme un lieu qui offre des prestations», souligne Dominique Blanc, trésorier du comité. C'est dans cette



d'hui est de ne plus être un lieu où l'on consomme des activités, mais d'établir des liens basés sur la participation de la population aux actions développées en fonction des envies qu'elle manifeste. Cette révolution culturelle, marquée par les projets mis en place en dehors du centre à l'exemple des manifestations organisées dans différents endroits de Thônex en lien avec les associations, demande toutefois plus de moyens que l'équipe du Centre n'en a à disposition. Par ailleurs, tout

optique, poursuit Etienne Rouget, l'un des animateurs, que «chaque été, nous sortons dans les quartiers pour rejoindre les jeunes et les habitants au plus près de leur vie quotidienne. Cela nous permet de mieux appréhender les réalités de chacun, mais également de faire connaître plus largement le rôle et les missions du Centre».

Cependant, force est de constater qu'un grand nombre d'habitants ne se représente le Centre qu'à travers l'organisation d'activités destinées spécifiquement aux jeunes. «Nous aimerais dès lors élargir cette vision; c'est pourquoi nous prévoyons d'organiser différentes approches, notamment par des informations, actions et débats directement sur les lieux publics les plus passants comme la place Graveson ou les

centres commerciaux. Cette implication est cependant limitée, insiste-t-il, car notre Centre est trop peu doté en heures d'animateurs et de moniteurs». Un sentiment unanimement partagé par ses collègues et l'ensemble des membres du comité, sa présidente Hélène Hyde, en poste depuis 2006, en tête.

«Par ailleurs, ces dernières années, après avoir été confrontés à des problèmes d'alcool notamment, nous avons beaucoup travaillé sur l'importante question de prévention des conduites

à risques», explique Hélène Hyde. Il est à noter que désormais les règles et les lois en vigueur sont bien intégrées et parfaitement respectées par les jeunes qui fréquentent le Centre. Les conduites à risques dont nous avons connaissance ne se passent jamais aux abords du Centre, ni durant les heures d'accueil, et touchent essentiellement des jeunes qui ne fréquentent pas le Centre».

Connaître les besoins de la population pour s'y adapter

«Différentes recherches sociologiques, ajoute Etienne Rouget, démontrent que, avec le développement d'internet (notamment les sites de discussion comme facebook), des téléphones mobiles, de certaines émissions de téléréalité, de cultures spécifiques, etc., les jeunes créent leurs propres cultures et leurs codes pour affirmer leur identité. Ils développent leur appartenance à un groupe, souvent contre d'autres groupes, et surtout hors des normes du monde adulte». Dans cette vie de plus en plus en vase-

clos, la transmission (ou socialisation) devient de moins en moins "verticale" ou "légitime" (des adultes vers les jeunes). Elle évolue de manière plus "horizontale" ou "générationnelle" (entre jeunes), voire inversée des enfants vers les parents.

Dans ce contexte, l'équipe du Centre thônesien met la participation de tous, au travers notamment des groupements et associations existants, au cœur de sa politique. Un travail mené également avec les écoles et, plus particulièrement, avec le cycle du Foron tout proche, où le Centre participe au local d'accueil en organisant chaque vendredi-midi des repas canadiens. Pour le post-obligatoire, l'équipe met des locaux à disposition selon des critères bien définis, dans le cadre des travaux de maturité ou mémoires de diplômes, aux élèves le désirant.

Les différentes actions et activités menées poursuivent toutes le même but: lutter contre l'individualisme et une conception du Centre encore trop perçue comme un lieu où l'on consomme des services. «Nous voulons passer de l'ère du client roi à celle de l'usager citoyen qui, quel que soit son âge, participe réellement au développement ou à la création d'activités dont il ressent le besoin», martèlent équipe d'animation et membres du comité. C'est, sans conteste, le credo de toutes les bonnes volontés, professionnelles ou bénévoles, qui œuvrent aujourd'hui, non sans succès, dans ce Centre de loisirs.

F. Montanya

*Pour plus de renseignements sur les activités et manifestations proposées, se référer au programme diffusé dans "Le Chênois", ainsi qu'aux diverses brochures existantes disponibles sur place (rte de Jussy 39, case postale 240, 1226 Thônex; tél. 022 348 75 32) et informations présentes sur le site internet www.fase.ch, rubrique Centre de loisirs de Thônex.



Travailleurs sociaux à la Florence

Entretien avec Micheline Dussetier et Jean-Pierre Guye, conseillers sociaux au Cycle de la Florence.

Pourquoi des travailleurs sociaux dans un Cycle comme celui de la Florence, en partie fréquenté par des enfants de familles relativement aisées?

En réalité, une partie seulement des élèves qui fréquentent ce cycle viennent de milieux socioprofessionnels aisés; la majorité des enfants sont issus de milieux plus modestes, voire de familles qui n'ont pas de papiers et se trouvent dans des situations particulièrement difficiles. De toutes façons, ce n'est pas parce que des enfants vivent dans de grandes villas, que le papa est avocat et la maman médecin, qu'ils n'ont pas de problèmes! Ils rencontrent les mêmes difficultés que les autres adolescents et vivent parfois de grandes détresses psychologiques ou affectives et demandent à être aidés.

Quel est exactement votre rôle?

Notre rôle est d'écouter, d'être là et d'aider quand besoin est ou lorsque il nous est demandé de le faire. Nous sommes non seulement à la disposition des élèves, des familles et des enseignants dans nos bureaux, dont les portes sont toujours ouvertes, mais nous naviguons, observons et agissons aussi dans les couloirs. Nous partons avec les enfants en sorties scolaires et nous participons aux principaux événements qui se déroulent au sein de l'établissement. Ce qui est important, c'est que les jeunes sachent que nous sommes là s'ils rencontrent une quelconque difficulté au sein de l'établissement, mais aussi à l'extérieur.

Comment entrer en contact avec eux?

Notre rencontre avec les jeunes se fait de plusieurs façons. Soit ils viennent directement parce qu'ils ont un problème relationnel ou tout simplement une question à nous poser. Parfois c'est un copain ou une copine qui vient nous signaler que until ou unetelle traverse une passe difficile et qu'il serait bon que nous discutions avec lui ou avec elle. Dans ce cas-là, nous n'envoyons pas de convocation. Soit, lorsque nous croisons le jeune dans le couloir nous l'invitons à nous rendre visite, soit nous prenons directement contact avec lui. Parfois ce sont les professeurs qui, inquiets du comportement de certains de leurs élèves, nous demandent d'intervenir. Dans d'autres cas, ce peut être la direction qui, suite à des difficultés répétées, va nous adresser un élève. Enfin, et plus rarement, les parents

nous demandent de parler à leur enfant, lorsqu'eux-mêmes n'y sont pas parvenus.

Pourquoi vient-on vous voir?

Souvent, le prétexte utilisé par les élèves est relativement futile.

difficultés d'ordre psychologique; dans ce cas nous orientons l'élève vers le psychologue du Cycle. S'il s'agit de difficultés liées à des problèmes familiaux, nous essayons, autant que faire se peut, d'en discuter avec les parents. Dans tous les

définies dans les textes de lois et les directives et nous avons certains protocoles à respecter. Ainsi, lorsqu'il y a maltraitance, avec des signes visibles, nous en informons immédiatement le Directeur, l'infirmière, le médecin conseil pour un constat et la protection des mineurs. À chaque fois que le jeune est en danger, nous nous devons d'en informer les autorités compétentes. Ce qui ne veut pas dire d'en informer les autres élèves ou même les professeurs, car il y a certains éléments qui risqueraient de stigmatiser l'élève au sein de l'établissement et d'aggraver encore sa situation. Le problème que nous pouvons rencontrer c'est lorsque le cas de maltraitance n'est pas clair; une maltraitance sans violence physique, une maltraitance de nature psychologique ou affective. Dans ce cas-là, il nous faut «marcher sur des œufs» et essayer de démêler la situation, si possible avec les parents, au mieux de l'intérêt de l'élève. Mais cette confidentialité n'est pas toujours très bien acceptée non seulement par les parents, mais aussi par les professeurs. Lorsque nous participons aux conseils de classe et qu'il nous arrive de signaler que certains mauvais résultats peuvent être dus à des difficultés familiales ou psychologiques, très souvent, nos collègues aimeraient en savoir plus. Mais à nouveau notre rôle n'est pas de cataloguer un enfant, car même si le professeur est tout à fait à même d'adopter une attitude adéquate, l'enfant n'a pas obligatoirement envie d'être «protégé», d'être traité différemment de ses camarades.

Combien d'élèves voyez-vous chaque année?

Cela varie d'une année à l'autre, mais disons qu'en moyenne sur les 600 élèves que compte le Cycle de la Florence, nous en rencontrons entre 150 et 200. Certains ne viennent qu'une fois, mais d'autres nécessitent un suivi beaucoup plus continu et très souvent des démarches compliquées qui nous prennent beaucoup de temps.

Y a-t-il beaucoup de problèmes de drogue ou de violence à la Florence?

Depuis quelques années, il y en a très peu. Mais cela ne veut absolument pas dire qu'il n'y en aura jamais. Ce sont des phénomènes qui apparaissent d'une façon spontanée et qui peuvent se développer très rapidement si l'on n'est pas vigilant et là pour les arrêter.



Certains viennent parfois pour discuter de "petites" préoccupations qui ne semblent pas très importantes, mais qui peuvent nous amener à partager des soucis plus graves par la suite. Les raisons qui poussent les élèves à venir nous voir sont très variées. Cela va de l'élève qui a des difficultés scolaires, des problèmes avec ses camarades jusqu'à celui qui a des problèmes familiaux beaucoup plus complexes. En tout état de cause, nous commençons par écouter ce que le jeune a à nous dire. S'il s'agit de difficultés relationnelles, nous essayons de discuter avec lui de la façon dont les choses pourraient être améliorées. Au besoin, il nous arrive de convoquer les protagonistes de façon à avoir une discussion franche et ouverte avec toutes les parties. En aucun cas, il ne s'agit pour nous de sanctionner, mais plutôt de servir de médiateurs. D'ailleurs, une chose est très importante pour nous, c'est la confidentialité de ce qui se passe entre nous et les élèves.

Quel autre type de difficultés rencontrez-vous?

Nous rencontrons parfois des

cas, nous essayons de travailler en réseau avec les psychologues, l'infirmière et le conseiller d'orientation.

Comment les parents perçoivent-ils le fait que leur enfant vient vous consulter?

Dans certains cas, les parents ne sont pas au courant et d'ailleurs lors de la séance qui a lieu à la rentrée des classes, nous leur signalons que si leur enfant vient nous voir, nous n'avons aucune obligation de les informer de cette visite. Lorsqu'ils sont mis au courant, soit par l'élève, soit lorsque nous sommes obligés de prendre contact avec eux, leur accueil est très différent suivant les familles. Dans de rares cas, les parents sont mécontents et ne comprennent pas pourquoi leur enfant a eu besoin de faire intervenir une tierce personne, «un étranger», dans des problèmes familiaux. Dans la plupart des cas, les parents nous sont très reconnaissants de les aider dans une période qui peut être difficile pour tout le monde.

Quelles sont les limites de la confidentialité?

Ces limites sont très clairement

Travailleur social dans un atelier protégé

Entretien avec Madame Riat, maîtresse socioprofessionnelle dans un atelier protégé de la Fondation SGIPA (Société Genevoise pour l'Intégration Professionnelle d'Adolescents et d'Adultes).

Une arcade rue Tronchet à Thônex. Dans les quatre pièces que comporte cette arcade, six personnes sont au travail. Madame Riat, maîtresse d'atelier va de l'une à l'autre. Elle explique avec beaucoup de douceur et une très grande gentillesse la présence d'un étranger dans les locaux. "Les travailleurs" (c'est ainsi qu'ils se désignent entre eux) écoutent. Certains ne semblent pas très bien comprendre de quoi il s'agit, d'autres réagissent par un bon mot ou en riant. L'ambiance est bon enfant.

Qui sont les personnes qui travaillent ici?

Les personnes qui travaillent ici sont entre 8 et 12, cela dépend des jours. Elles ont entre 19 ans et 55 ans et sont toutes au bénéfice d'une rente AI. Elles sont en situation de handicap mental, qui ne leur permet pas d'intégrer le monde du travail dans des conditions normales.

Est-ce important pour elles de travailler?

Pour elles, venir travailler dans cet atelier protégé est quelque chose d'excessivement important. Tout d'abord, cela leur permet d'avoir une activité régulière qui, bien qu'elle soit protégée, est totalement assimilable à celle des personnes qu'elles côtoient dans la vie de tous les jours. De plus, elles reçoivent un salaire et cela aussi est très important. Cet emploi leur permet d'avoir des contacts sociaux que, du fait de leur handicap, elles n'auraient peut-être pas.

Comment viennent-elles à vous?

Avant de travailler en atelier protégé, les personnes rencontrent un psychologue qui évalue leurs capacités et identifie leurs besoins. Sur la base de ces discussions elles vont visiter un certain nombre d'ateliers pour voir ce qui leur convient le mieux. Une fois leur choix fait, elles font un stage pour voir si effectivement le lieu, l'ambiance et le travail leur plait. Ce n'est qu'après que leur affectation est décidée.

Publicité

Quels sont les horaires de travail?

Le travail commence le matin à 9 heures avec une certaine flexibilité tout de même pour les personnes qui ont du mal à arriver à cette heure-là. En milieu de matinée, les travailleurs font une pause. Ils prennent leur repas de midi dans les restaurants ou des cafétérias alentour. Elles sont encouragées à aller le plus loin possible de façon à les habituer à un maximum d'autonomie. Ils ont une certaine somme d'argent pour manger et ils doivent rendre des comptes. Leur journée de travail se termine à 16 heures. Durant la journée, et à tour de rôle, ils devront aussi aller faire des courses. Là aussi c'est un travail d'apprentissage: bien suivre la liste des produits demandés, faire attention à l'argent et rendre des comptes...

Quelles sont les activités pratiquées dans cet atelier?

Chaque atelier a ses activités propres. Dans cet atelier, nous avons différents types de productions qui vont de la couture jusqu'à l'assemblage de produits industriels. En couture, les travailleurs fabriquent des bavoirs pour des crèches genevoises et des torchons pour sortir les plats chauds du four.

Avec des matériaux de récupération, ils font aussi des sacs fourre-tout. Dans un autre registre, ils confectionnent des allume-feux à l'aide de déchets de bois trempés dans la cire.

L'atelier est aussi sous-traitant d'une entreprise de robinetterie. Le travail est assez simple et consiste à enfiler des joints dans des tubes filetés.

La Fondation SGIPA

Crée en 1958 sous la forme d'une association, la SGIPA est devenue une Fondation de droit privé en 1998.

La SGIPA déploie ses activités dans deux domaines principaux: d'une part, la formation d'adolescents qui, au terme de leur scolarité obligatoire, ne peuvent rejoindre directement les filières traditionnelles de formation professionnelle, et d'autre part, la prise en charge et l'encadrement de personnes adultes en situation de handicap mental. Le but visé est l'intégration professionnelle la plus adaptée pour toutes ces personnes, au travers d'une vie socialisante incluant le droit au travail.

Ateliers Protégés

La SGIPA gère des ateliers protégés de production qui offrent des places de travail à des personnes adultes en situation de handicap mental ainsi qu'une formation continue adaptée à leurs capacités et à leurs besoins. Regroupant 254 places de travail, ces ateliers sont situés sur l'ensemble du canton de Genève et peuvent être soit indépendants (sous-traitance, mécanique, menuiserie), soit intégrés en entreprise (Firmenich, Migros, Pélichet, SIG), ou enfin des ateliers verts (entretien de parcelles privées ou publiques). Ces ateliers protégés travaillent avec une centaine de partenaires de l'économie genevoise.

J. M. J.

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch
0 2 2 3 4 8 6 8 8 8
26 chemin du mont-blanc
1224 chêne-bougeries



Ils fabriquent aussi des cartes de vœux qui sont vendues au moment des fêtes. Chacun des travailleurs se spécialise dans ce qui lui plaît le plus et ce qui est dans son domaine de compétence.

Comment obtenez-vous ces commandes?

C'est le chef d'atelier qui, grâce à des connaissances, obtient les contrats. Pour les objets plus courants, ils sont vendus sur le site Internet de la Fondation SGIPA (<http://www.sgipa.ch/venteligne/vente.html>) ou lors de ventes artisanales directes une fois par an.

Madame Riat, en quoi consiste votre travail?

Mon travail au sein de cet atelier est très diversifié. Il s'agit tout d'abord d'organiser le travail comme dans n'importe quel atelier artisanal. Certifiés ISO 9001/2008, nous devons veiller à la qualité des produits que nous fabriquons. Il me faut aussi veiller à la sécurité des travailleurs. Même si l'outillage utilisé ne comporte pas beaucoup de risques, la fragilité psychologique de certains des travailleurs nécessite une attention soutenue. Cette même fragilité peut donner naissance à des tensions. Certains jours, un travailleur peut arriver le matin avec une angoisse qui peut très vite contaminer tout le groupe et rendre la situation très tendue. Mon rôle est alors de les réunir, afin de discuter de ce qui se passe. En général, cela suffit à dédramatiser les choses et à rendre la bonne humeur à tous.

Mon travail consiste aussi à mesurer l'évolution physique et psychologique de chacun des tra-



vailleurs. Périodiquement, nous remplissons un questionnaire pour chacun d'entre eux, afin de déterminer ce qui se passe. Si nous percevons que des changements profonds ont lieu, nous transmettons les dossiers aux psychologues qui interviennent, afin de voir ce qui se passe exactement. Dans certains cas, je peux aussi proposer que les

travailleurs qui ont des capacités supérieures puissent être transférés dans des ateliers protégés au sein d'une entreprise. Après avis des psychologues, la personne est alors libre d'accepter ou non ce transfert.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail?

Ce qui est très gratifiant dans ce

type d'atelier, c'est que les travailleurs y viennent avec un très grand plaisir. Pour eux c'est une fenêtre ouverte sur le monde extérieur qu'ils apprécient énormément. C'est un bonheur de pouvoir les aider.

Jean Michel Jakobowicz

Publicité

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.-
- ANTI POLLUTION 50.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR 96.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE 90.-
- NOTRE FORFAIT VISITE 213.-
- VIDANGE 98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- | | | |
|---------------------------------------|-----|------|
| - NEUF | dès | 69.- |
| - OCCASION | dès | 30.- |
| - GARDIENNAGE | | 20.- |
| - ECHANGE DE VOS PNEUS
ETE / HIVER | | 80.- |
| - GEOMETRIE | | 50.- |

40
ans

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47



L'APAF donne un nouvel élan à son action



*Vous qui allez entrer en EMS,
Vous qui êtes en EMS,
Vous qui avez un proche en EMS,
L'APAF est votre partenaire!
Notre association est là pour vous écouter, vous informer, vous défendre.*

Dignité humaine et qualité de vie des personnes âgées en institution sont au cœur de l'action de l'Association d'aide et d'accompagne-

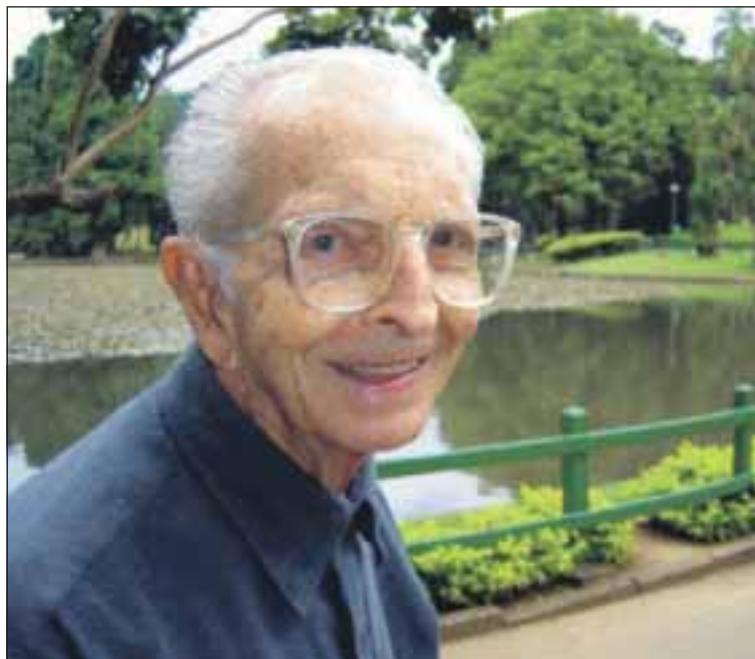
Indépendance, participation, soins, épanouissement personnel et dignité: tels sont les principes des Nations Unies en faveur des personnes âgées, énoncés pour la première fois il y a 20 ans, dans une perspective de «mieux vivre les années gagnées». La Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre, est donc l'occasion de les rappeler, avec d'autant plus de conviction d'ailleurs que l'espérance de vie ne cesse d'augmenter et la population de vieillir. Selon les prévisions démographiques en effet, un tiers de la population des pays développés aura plus de 60 ans à l'horizon 2050, et un cinquième plus de 80 ans.

par le respect des spécificités et de la philosophie de l'établissement, d'autre part.

Fondamentalement, les valeurs sur lesquelles repose l'action de l'APAF n'ont pas changé: protection de la dignité humaine des résidents en EMS, promotion de leur qualité de vie et respect de leur intégrité, de leur intimité et de leur liberté de choix. Les récents travaux de réflexion du comité ont bien plus porté sur l'esprit dans lequel il souhaite inscrire sa démarche: un dialogue constructif et une collaboration

régulière avec les différentes instances engagées dans la prise en charge institutionnelle des personnes âgées en perte d'autonomie, notamment les responsables des institutions et les autorités. ■

L'Association d'aide et d'accompagnement des personnes âgées en EMS et de leurs familles est une association à but non lucratif reconnue par le Département de la solidarité et de l'emploi. Elle bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.



ment des personnes âgées en EMS et de leurs familles (APAF). Dans le courant de cette année, l'association genevoise a redéfini sa mission, privilégiant un dialogue constructif avec les différents acteurs du réseau médico-social. Lors de la Journée internationale des personnes âgées, l'APAF a publié le fruit de ses réflexions.

La mission de l'APAF

Ce sont ces mêmes principes que défend l'APAF pour mener à bien sa mission d'écoute, d'aide et d'accompagnement des personnes âgées en EMS et de leurs familles. Les interventions de l'association au sein des EMS sont toujours dictées par le souci du maintien de la dignité du résident, d'une part, et



Ecouter

L'association offre un lieu d'écoute aux résident-e-s et à leurs familles au 12, rue des Gares à Genève, dans le bâtiment de la Poste de Montbrillant au 1^{er} étage, lors de ses permanences: mardi et jeudi de 14 h à 17 h ou sur rendez-vous, tél. 022 310 82 82.

Informier

Ouvert depuis le 1^{er} février 2004, notre Centre d'information et d'orientation pour les personnes âgées offre de la documentation sur le réseau genevois des EMS et l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA), ainsi que sur les institutions et les associations au service des personnes âgées. Le Centre est ouvert mardi et jeudi de 14 h à 17 h ou sur rendez-vous.

Conseiller

L'association connaît les droits des résident-e-s et peut ainsi répondre aux doutes ou difficultés que rencontrent les résidants et leurs proches. Par ses conseils, l'association encourage le dialogue entre les différents partenaires. Elle participe, sur demande, aux entretiens entre les parties concernées.

Défendre

En cas de difficultés, l'association accompagne les membres et les assiste auprès des responsables de l'EMS et des autorités de surveillance. L'APAF est compétente pour déposer plainte auprès de la Direction générale de la santé (DGS).

Accompagner

Sur demande, des bénévoles visitent les membres de notre association dans les EMS.

Agir

Les membres du comité font partie de diverses commissions dont la Commission cantonale des EMS.

Assemblée générale statutaire

L'Assemblée générale statutaire de l'APAF se tiendra le **jeudi 29 mars 2012 à 18 h 30**, à l'UOG Université Ouvrière de Genève, Amphithéâtre Berenstein, 3, Place des Grottes, 1201 Genève (tram 14, bus 3 arrêt Lyon); facilités d'accès avec les moyens auxiliaires.

Notre assemblée générale sera suivie dès 19 h 30 d'un exposé "Bien vieillir en EMS: être actif et engagé dans la société", par Monsieur Martial Van der Linden, Professeur de psychologie clinique à l'Université de Genève. Les personnes non-membres de l'APAF sont les bienvenues. Après la conférence un buffet-apéritif vous sera offert.

Cinq générations de scouts à Genève

Lorsque nous débarquâmes ma femme et moi, de l'avion pour arpenter, fourbus et impatients, les couloirs de l'aéroport de Copenhague, nous eûmes une surprise de taille: c'était noir de monde. Pas un petit mètre carré de sol nu. A perte de vue, des jambes, des bagages, des bras, des têtes et du bruit. Bousculant et bousculés, nous parvîmes, cahin caha, à nous faufiler vers les tapis qui devaient délivrer notre valise. C'était long. La foule enflait. Le bruit s'amplifiait. J'étais au bord de l'explosion. Soudain, quelque exclamation plus forte que les autres retentit dans notre dos. Je sursautai et me retournai, prêt à foudroyer d'un regard assassin les importuns. Surprise! Il s'agissait de la rencontre entre deux meutes scouts, l'une australienne, l'autre, comme il se doit, britannique. Leur bonhomie et leur joie calmèrent nette la colère qui bouillait en moi et c'est le cœur plus léger que ma femme et moi-même nous dirigeâmes, valise en main, vers les tracasseries douanières. En chemin, nous croisâmes moult uniformes scouts de diverses factures arborés par autant de jeunes gens. Laissant mon œil traîner sur leurs écussons, je constatai, ébahî, qu'ils provenaient de tous les continents, parlaient toutes les langues et partageaient un bien bien plus précieux encore: la joie de vivre.

La visite de la ville, le lendemain, reste pour ma femme



comme pour moi, un souvenir d'autant plus enchanteur, qu'à chaque rue, chaque carrefour, chaque place, nous croisâmes les jeunes du monde qui s'exclamaient, accourraient les uns vers les autres, se photographiaient, parlaient, riaient. C'était le Jamboree, le grand rassemblement annuel. Il avait lieu en Suède, mais comme Copenhague n'est qu'à trente kilomètres de la frontière, les meutes y passaient une journée

avant les grandes manifestations.

La ville résonnait de leur viva-cité. C'est tellement vrai que le lendemain, lorsque nous poursui-vîmes notre visite, constatant que les scouts n'y étaient plus, la capi-tale nous parut terne et morne, plus grise, presque sale.

Avec le recul, ce qui nous a frappé d'avantage, ce fut la grande diversité de ceux que nous croyions: beaucoup d'Anglo-Saxons, bien sûr, mais aussi des Africains,

des latino-américains, des Européens continentaux et tous ceux que nous n'avons pas identifiés ou aperçus. Les frontières franchies n'étaient pas pour eux des barrières, mais des sujets de curiosité, des motifs d'échange.

L'ASGi fête ses 100 ans

Comme cette année l'ASGi, l'association du scoutisme genevois, fêtera les cent ans de l'implantation du scoutisme sur le canton, j'ai voulu, moi aussi, participer à cette fête en racontant ce souvenir et cette impression inoubliable qui soulève encore mon enthousiasme.

Bien sûr, le scoutisme n'a pas de vocation sociale particulière. Ce n'est pas un mouvement caritatif, mais le système établi par Baden Powell a permis l'éclosion d'un concept où, très tôt, les jeunes gens apprennent le sens des responsabilités, l'entraide et le développement personnel. A relation à soi, aux autres, à l'environnement et au spirituel sont les buts du mouvement et chaque enfant acquiert donc rapidement le respect pour autrui sans souci d'origine, de culture ou de couleur.

Donc... Longue vie aux scouts genevois! ■

Stephan Bruggmann

Pour toutes informations:
<http://www.les-scouts.ch/>

Publicité

Association PRO FILIA: services et solidarité



Asa création en 1896, l'association PRO FILIA s'appelle "Association nationale suisse des œuvres de la Protection de la jeune fille" et est représentée dans quatre cantons dont Genève. L'association bénévole répond à l'urgence sociale d'accueillir, orienter, renseigner et héberger les femmes désormais nombreuses qui arrivent en ville, conséquence du boom industriel et de l'exode rural qui ont marqué le XIX^e siècle. Déjà présente dans les gares, l'association catholique se développe rapidement dans toute la Suisse, pour soustraire à l'exploitation et à

l'esseulement ces femmes, souvent très jeunes et vulnérables.

Bravant les difficultés du bénivolat, l'action de PRO FILIA a évolué avec la société et se partage aujourd'hui entre un service d'aide dans dix gares de Suisse, et un service de placement au pair, aux ressources nationales et internationales. L'association, à but non lucratif, vit principalement de subventions étatiques et de dons, qu'elle espère chaque année voir se renouveler: des dons de communes, de particuliers, d'associations, et de l'Eglise.

Placement au pair: un investissement gagnant

Mme Daniela Scalea a repris à Genève le travail de placement au pair de PRO FILIA. Un pari difficile, lorsque l'ancienne responsable prend sa retraite et que le bureau ferme, il y a plus de dix ans. Faute de fonds, Daniela œuvre depuis sans bureau au maintien de l'activité sur Genève, dépendante de Lausanne. Un travail mené

depuis une année bénévolement, et avec sérieux: les cas sont traités sur la base de dossiers d'inscription que remplissent familles et futurs jeunes au pair, soigneusement étudiés, et dont le coût modeste sert à alimenter les fonds. PRO FILIA offre ainsi une structure, mais aussi un contrôle et un suivi assurant la sécurité et la réussite de la collaboration entre jeunes au pair et familles.

Les jeunes connaissent des difficultés croissantes à pénétrer le marché du travail, qui rendent chaque jour la contribution de l'association plus indispensable. Etre placés au pair leur donne le temps et les moyens d'opérer un choix responsable pour leur avenir, en acquérant l'expérience d'un travail salarié, d'une vie de famille, et des responsabilités qui en découlent, tout en apprenant une nouvelle langue dans une école et dans le quotidien. Les rencontres et le développement personnel sont au rendez-vous, ainsi que la satisfaction des familles d'accueil.

Notre pays officiellement quadrilingue offre de multiples possibilités de placement, élargies par des partenariats avec l'étranger. Pourtant, la section genevoise est en manque d'au pair: «Notre difficulté: le système veut que nous soyons le seul canton à exiger trente heures de travail par semaine, alors que dans les autres la norme est de 40-42h. Qui plus est, il y a moins de motivation côté romand pour apprendre l'allemand que dans l'autre sens», témoigne Daniela. Le chômage aura-t-il raison de nos clichés nationaux?

Aide en gares: un bonheur contagieux

Mme Alice Ecuvillon est présidente de la section genevoise de PRO FILIA, et gère l'aide en gares. Ce service présent à Cornavin depuis 1896, à l'aérogare depuis 1987, est assuré en collaboration avec COMPAGNA, une association protestante. Offrant information et assistance, l'aide s'adresse à

Publicité

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

BOSCH

HCE 743220

CUISINIÈRE Multifonction Catalyse Volume 58 Litres Table de Cuison Vitrocéramique Dimensions (H x L x P): 85 x 60 x 60 cm

~~2190.-~~
895.-

BOSCH

KDV 29VL30

REFRIGERATEUR COMBINE Volume utile total: 264 Litres Classe énergétique A++; 205 kWh/an Dimensions (H x L x P): 161 x 60 x 65 cm

~~1750.-~~
790.-

SIEMENS

WM 12Q460

LAVE LINGE FRONTAL 1 à 7 Kg Vitesse d'essorage: 1200 t/mn Volume du tambour: 58 l - Tambour VarioSoft Classe énergétique: A+++ Consommation électrique annuelle: 174 kWh/an Consommation d'eau annuelle: 8140 litres/an Dimensions (H x L x P): 84.3 x 60 x 55 cm

~~1530.-~~
790.-

CORNavin
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
Commande par internet:
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÈNE-BOURG Centre des Trois Chêne
2, rue Peillonex (angle rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06



tous les usagers de la gare, voyageurs ou non, et possède ses habitudes.

Le service gratuit d'aide en gares est financièrement indépendant, et son comité reconnaissant des contributions des CFF et des communes donatrices dont Chêne-Bougeries et Thônex. Le suivi annuel du mince budget et des interventions témoigne du sérieux avec lequel sont employés les fonds, destinés essentiellement à la rémunération des agent(e)s, la gestion représentant la part bénévole de l'association. En 2010, ont eu lieu quelque 15'000 interventions à Cornavin, 7'000 à Cointrin.

Le quotidien du service n'est pas facilité par les importants travaux de transformation de Cornavin, qui finiront fin 2013. Provisoirement, le bureau est un container, situé bien trop loin au fond du quai n°3. Il est à espérer que les CFF tiendront compte de l'agression récente d'une agente, dans l'attribution et la conception des futurs locaux de l'association.

Le jour de notre visite, Fusia termine sa permanence, une aide «tous azimuts» comme la qualifie Mme Ecuillon: allophones, enfants perdus, personnes âgées, handicapés, et vous et moi dans un moment de panique dû à un retard, à un contrôle douanier prolongé, ou à une mauvaise journée. Le large sourire de Fusia témoigne

de la satisfaction personnelle qu'apporte tout geste altruiste: «nous sommes un peu leurs anges gardiens», me glisse-t-elle, laissant percer amour et fierté pour son travail. Le comité n'engage que des gens de confiance, et la petite dizaine d'agentes, dont un agent, reçoivent des cours de perfectionnement lorsque les finances le permettent. Vous les reconnaîtrez à leurs gilets bleus ou oranges, ou les trouverez au bout du fil, du web, ou du quai!

La grande famille ACISJF

Il y a encore historiquement en amont INVIA, l'association allemande née en 1895, et l'ACISJF, "Association catholique internationale de services pour la jeunesse féminine", au nom certes un peu long, mais au rayonnement international. Crée à Fribourg en 1897, l'ACISJF a toujours accompagné, aidé, formé et informé les jeunes filles et femmes, puis les jeunes en général, défavorisés et souvent séparés de leur famille ou de leur pays. Elle est devenue une ONG présente en Afrique, en Amérique latine, aux Caraïbes, au Moyen-Orient et en Europe, dont PRO FILIA est une branche nationale suisse parmi de nombreuses ramifications, qui peuvent toutes profiter du vaste champ d'action de l'ACISJF.

L'ACISJF-IN VIA, de son nom

complet, participe à la vie internationale par son implication au sein de l'UNESCO et de l'ECOSOC. Également membre du BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance), son appartenance catholique est à la source de sa belle et longue histoire philanthropique, une obédience parfois délicate lorsqu'elle est mal interprétée. Pourtant, si aujourd'hui l'on récuse plus librement l'omnipotence des religions et de leurs dogmes, et que les dérapages des uns jettent le discrédit sur l'ensemble, il faut laisser à notre tradition chrétienne ses importants accomplissements sociaux. Dans certains pays où la colonisation a introduit nos religions occidentales, celles-ci sont devenues parfois des racines plus importantes et solides que dans leur continent d'origine. La présidente Mme Moreau ne néglige aucune question, ce qui ne ménage pas sa vaste expérience. Curieuse et réfléchie, elle a conscience des connotations rétrogrades comme de l'importance de ne renier ni son identité, ni ses origines. L'essentiel est que

l'association ne fait aucun prosélytisme, et accueille les jeunes de tous horizons culturels et de toutes confessions, d'où sa riche expérience. Un combat bien plus important est celui quotidien de faire vivre cette grande maison qui possède des foyers dans le monde entier, de faire entendre sa voix, et aussi de régler les problèmes de toutes sortes, dont ceux ponctuels et localisés qui ne sont pas toujours les plus simples.

Depuis sa création par un groupe de femmes, l'implication au sein de l'association est restée presque exclusivement féminine. Une situation que les membres espèrent voir évoluer, comme le soutien qui s'est élargi aussi aux jeunes hommes. L'ACISJF, comme son extension nationale PRO FILIA, sont en constante remise en question pour évoluer avec la société qu'elles se font un devoir de protéger, ne se permettant aucun tabou et ne négligeant aucun débat. Chapeau bas!

Clarisse Miazza



Toutes les informations sur:
www.profilia.ch et www.acisjf-int.org



Une famille chênoise sur les Routes du Monde⁽¹²⁾

Dans notre monde encore en construction, en fréquentant les diverses populations, nous sommes confrontés, pays après pays, aux différents maux de sociétés que nous découvrons. Chaque gouvernement met alors en œuvre ses systèmes pour y remédier. Établir un bon système social et médical reste un ouvrage difficile, d'autant plus qu'il offre avant tout des coûts et ne produit pas de richesses. Les différences sont telles entre les pays que quelquefois, nous avons l'impression de voyager dans le temps pour revenir aux débuts de l'humanité...

Chez nous, l'individu est valorisé lorsqu'il se montre productif, s'acquitte de ses devoirs et dépend le moins possible des autres. C'est ainsi que chacun fait face à sa vie, absorbé par ses problèmes, et s'efforce de résoudre les difficultés qu'il rencontre de la manière la plus "responsable" ou du moins la plus autonome possible. Pourtant, quelquefois, les difficultés prennent le dessus et se montrent partiellement, voire complètement, incompatibles avec cette vie d'autonomie et de production. L'individu se retrouve alors à la charge de la société.

C'est dans ces moments-là que certaines phrases prennent toute leur ampleur et viennent à nous heurter brutalement: «Pourquoi s'occuper des handicapés, puisque de toute manière ils ne servent à rien?» ou «Que faire de tous ces chômeurs qui ne veulent pas accepter du boulot et qui profitent de la société?» ou encore «Que penser de tous ces toxicomanes qui commettent des délits et se complaisent dans leurs addictions?»

L'intolérance de ce genre de remarques, d'exclamations ou d'interrogations fait non seulement ressortir un manque flagrant d'empathie ou d'altruisme, mais surtout il est un aveu manifeste d'incompréhension et d'impuis-



sance face à autrui. Car confrontée de plus près, cette intolérance se transforme vite en crainte ou en désespoir, lorsqu'un membre de notre propre famille se retrouve

chômeur, toxicomane ou encore handicapé.

Cet état de fait devient effroyable lorsque l'on convient lucidement que ces jugements propres à une norme sont le résultat d'un point de vue dominant qui s'attaque sans distinction aux minorités. C'est ainsi que rapidement l'intolérance gagne du terrain passant du groupe des handicapés, chômeurs, toxicomanes, à ceux des réfugiés, des malades ou des frontaliers pour finir par s'étendre aux personnes âgées, aux jeunes et à l'ensemble des groupes formant la société. Car nous sommes toujours la minorité d'un autre groupe plus nombreux ou plus fort.

Pourtant en Suisse, notre système politique offre des avantages indéniables qui permettent, d'une part, une faible corruption et surtout une protection forte de l'individu, peu importe la minorité dont

il provient. Ensuite notre démocratie directe donne une chance à chacun, aussi minime soit-elle, de se faire entendre. Le système social et médical qui en découle reste soumis à l'approbation du peuple et offre alors une couverture riche et complète. Certes celle-ci se révèle certaines fois extrêmement coûteuse, mais dans bien des pays, elle serait à peine envisageable.

Corruption des gouvernements et entraide familiale

Lors de notre voyage, malgré les différences importantes qui existent entre les pays, deux éléments reviennent sans cesse. D'abord la corruption des systèmes politiques est une constante qui freine considérablement la redistribution des richesses et retardé d'autant la mise en place de structures sociales pour le bien de sa population.

Ensuite s'il existe certes des

Publicité

RÉGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87
ou
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

systèmes de soins plus ou moins développés dans chaque pays, on s'aperçoit très vite que les systèmes éducatifs sont défaillants et les systèmes sociaux sont souvent inexistant. En lieu et place de ces derniers, les populations survivent aux travers d'une organisation encore traditionnelle qui centrée sur la famille et sur ses relations se maintient pour faire face à l'adversité. Souvent les institutions religieuses sont alors la troisième roue de ce carrosse archaïque.

Aussi les maux de société diffèrent fortement d'un pays à l'autre. Certes les possibilités économiques facilitent une amélioration des conditions de vie, mais certains problèmes existent dans des pays riches, alors qu'ils sont quasi inexistant dans d'autres pays.

Par exemple, nous pouvons sans peine avancer que, dans les pays musulmans ou bouddhistes, l'interdiction ou la restriction forte de l'alcool s'accompagne souvent d'une baisse considérable du nombre de mendiants et de vagabonds parcourant les rues et les poubelles. Pourtant, si le désœuvrement peut y atteindre quelquefois des proportions effarantes, le tissu social traditionnel absorbe cette difficulté de manière suprenante en partageant les occupations, la table et les espaces de vie avec les plus nécessiteux.

Ainsi, à plusieurs reprises, nous avons été reçus par des familles modestes dans des pays très pauvres comme le Tadjikistan ou le Turkménistan. Notre accueil a été alors l'occasion d'un "festin"

pour toute la famille. Les réserves de nourriture sont sorties des placards pour faire honneur à l'étranger. Si, quelquefois, de la viande a été ramenée par un cousin de retour de la chasse, d'autres fois ce ne sont que quelques légumes ou pommes de terre qui sont venus enrichir la soupe de nouilles quotidienne. Le partage se fait donc au sein de la famille, du clan et du village en fonction des besoins et des occasions.

De même, rares sont les pays pauvres ou les personnes âgées sont laissées pour compte et ne sont pas prises en charge par les familles, sans attendre une quelconque aide de l'état. Bien sûr, dans ces sociétés, la notion d'indépendance n'a que peu de sens et elle est au contraire considérée comme un manque de responsabilité envers ses semblables.

Nous conviendrons rapidement que quelque soit le type de société, l'individu n'est que bien peu de chose sans les autres. Si en Suisse, il peut encore "facilement" trouver de l'aide au travers de nombreuses institutions, ailleurs il n'a tout simplement pas cette option.

L'intolérance et l'indifférence favorisent l'isolement

Parallèlement à l'intolérance dont nous avons parlé tout à l'heure, il serait bon de réfléchir à notre indifférence quotidienne. Celle que nous vivons, par exemple, en prenant le bus pour aller au travail où chacun se terre dans son monde intérieur. On dévisage l'inconnu sans lui adres-



ser ni la parole, ni même lui sourire. Comme si cet inconnu était en temps trop proche pour mériter notre intérêt, ou déjà trop éloigné pour aller à sa rencontre.

L'intolérance et l'indifférence sont deux facteurs principaux qui favorisent l'isolement. Un mal de société qui nous est propre. Si notre système de société permet une grande indépendance et une bonne redistribution des richesses en fonction des besoins, on ne peut ignorer par contre que l'isolement s'y retrouve renforcé.

Heureusement, des structures telles que la FASE et les TSHM existent et doivent être encouragées sans hésitation aucune, car ils répondent, justement, à ce besoin crucial que nous avons trop longtemps laissé à l'abandon. En effet, ils pallient l'isolement social dans lequel se retrouve régulièrement une partie de nos citoyens face, à la maladie, la vieillesse ou

encore les difficultés qu'engendent la vie. Et pourtant, nous aurions tort de nous satisfaire de cette prise en charge intermédiaire, sans prendre conscience que l'isolement qu'elle combat s'enracine au plus profond de notre manière de vivre et d'interagir.

Désormais, depuis des mois, nous remarquons à quel point, le sourire, la curiosité et l'échange peuvent changer un quotidien et faciliter les contacts avec nos semblables. Que l'on parle avec les mains ou que l'on échange quelques mots dans une langue étrangère, c'est avant tout une bienveillance naturelle qui nous permet d'entrer en communication et de résoudre grâce aux autres nos problèmes de voyageurs. Une des clés principales du voyage réside donc dans notre capacité à sourire et à s'ouvrir aux autres. Mais, ne serait-elle pas également une clé pour vaincre l'isolement dans nos propres frontières? ■

Bien à vous,
Jacques Sans

**Vous pouvez suivre
notre périple sur:
<http://www.les100bornes.ch>**

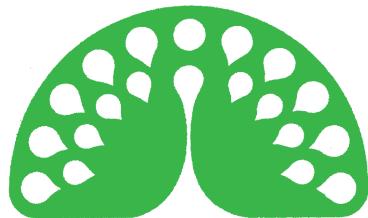


pg

pharmacie gouda**HORAIRES NON STOP**

Lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
[www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch](mailto:goudahome@bluewin.ch)

**REYMOND DÉCORATION S.A.**

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –
 Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –
 Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex **1226 Thônex**
 Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

**FERDINAND DESJACQUES & Cie SA**

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture,
 isolation de façades

Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÈNE-BOURG
 Tél. 022 348 61 67 - fdesjacques@bluewin.ch



En tant que sociétaire Raiffeisen, découvrez
 tout le Valais à moitié prix.

Les sociétaires Raiffeisen bénéficient de
 50 % de réduction sur le voyage en train,
 une nuit d'hôtel et les trains de montagne,
 dans tout le Valais. Vous aussi, devenez
 sociétaire Raiffeisen.
www.raiffeisen.ch/valais

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

Tél. 022 869 25 00 – www.raiffeisen.ch



JOURNÉE INFO POMPE À CHALEUR:

PROFITEZ AUJOURD'HUI ET ASSAINISSEZ AU MOYEN D'UNE POMPE À CHALEUR.

Maintenant d'actualité | Tout près de chez vous, dans une maison familiale, la vieille chaudière à mazout a été remplacée par une pompe à chaleur à énergie efficiente. C'est avec plaisir que nous aimerions vous conseiller sur les avantages et les possibilités d'assainissement avec une pompe à chaleur.

• Samedi 31 mars 2012 de 9.00 à 13.00 heures

• Route de Sous-Moulin 22 | 1225 Chêne-Bourg

Veuillez SVP vous parquer au terrain de sport du Sous-Moulin (quelques mètres à pied)

STIEBEL ELTRON AG | Bureau Suisse-Romande | Michel Berger

Tél. 024 466 35 67 | Portable 079 380 35 91 | E-Mail michel.berger@stiebel-eltron.ch

Visitez nous sur le net:

www.stiebel-eltron.ch



vous invite à venir découvrir
 ses solutions d'affinage et revitalisation de l'eau

au Salon des Médecines Naturelles
(Mednat), stand n° 610, halle 6
 du 29 mars au 1^{er} avril 2012

Informations et invitations:
www.h2ovive.ch

Baussant

paysages sa

- Entretien parcs et jardins
- Taille, élagage, abattage
- Plantations, engazonnement
- Clôtures et pare-vue
- Terrassement, remblayage
- Fouilles, canalisations, mise en séparatif
- Dallages, pavages, murets, rocailles
- Abonnement d'entretien annuel

Ch. de Sous-Ville 36
 1226 Thônex
www.baussant.ch

Tél. 022 347 04 05 – Fax 022 347 51 47

Les Trois-Chêne

Vacances scolaires

Les vacances de Pâques commencent le jeudi 5 avril. La reprise est fixée au lundi 16 avril 2012.

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01. Ouverture: lundi-vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent;

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous aider dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile

Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38

1207 Genève

Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24 h sur 24 h. www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Feux de déchets

Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B^(*)

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
 - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
 - b) l'incinération de déchets agricole

les, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes

par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

LE BIBLI-O-BUS fête ses 50 ans au Salon international du livre et de la presse



©Ville de Genève

L'Association des communes genevoises et la Ville de Genève vous invitent à venir fêter les 50 ans du Bibli-o-bus au salon international du livre et de la Presse du 25 au 29 avril 2012, sur le stand N1601.

Cela fait déjà 50 ans que les livres vont à la rencontre de leurs lecteurs dans un premier temps en Ville de Genève puis dans les communes genevoises. Ce sont actuellement 4 bus et des bibliothécaires professionnels qui permettent aux petits et aux grands de 29 communes genevoises de profiter des joies de la lecture dans leur quartier, leur village ou leur ville.

Un de ces bus s'installera à Palexpo et ira à la rencontre de ses lecteurs dans le cadre de la plus grande manifestation suisse consacrée à la lecture.

Ceux qui découvrent le Bibli-o-bus pourront s'y inscrire comme nouveaux lecteurs et des livres pourront y être empruntés. Le stand offrira également un espace contes destiné plus particu-

lièrement aux enfants l'après-midi et pour tout public en début de soirée. Une animation dessin-concours sera aussi proposée aux enfants.

Communes genevoises accueillant le Bibli-o-bus: Aire-la-Ville, Anières, Bardonnex, Berne, Céligny, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Confignon, Corsier, Dardagny, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Thônex, Vandoeuvres, Vernier, Veyrier.

Horaires du Salon international du livre et de la Presse: du 25 au 29 avril tous les jours de 9 h 30 à 19 h 00, sauf le vendredi: nocturne jusqu'à 21 h 30.

Si vous souhaitez dès à présent des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter: Myriam Matthey-Doret, 022 342 00 50 / 079 606 39 73

**FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ÉTUDES SANITAIRES**

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES DEPANNAGES

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

PIERRE MAGNARD
OPTICIEN LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

Ecole Natation de Thônex

Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym

T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

MORZIER SA

Entreprise générale du bâtiment

Décoration
Transformations
Rénovation
Entretien

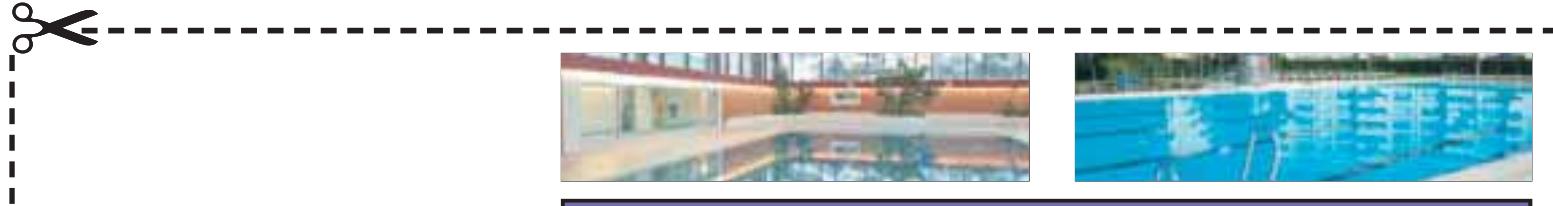
Tél. 022 348 11 01 www.morzier.ch

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1978...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
E : bontuyaux@hotmail.com



8, CHEMIN DE MARCELLY – 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50

P Parking public couvert
(entrée route de Jussy, face Rolex)



HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE JUSQU'AU 4 MAI 2012

Fermeture de la piscine durant la période de Pâques du vendredi 6 au lundi 9 avril 2012
(jeudi 5 avril: fermeture à 17 h). Réouverture au public: mardi 10 avril à 9h.

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.
Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9 h, sauf le lundi

OUVERTURE DU BASSIN EXTERIEUR: LE SAMEDI 5 MAI 2012

Du samedi 5 mai au vendredi 22 juin, les horaires sont les suivants:

	BASSIN INTÉRIEUR					BASSIN EXTÉRIEUR				
	Lundi:	Mardi:	Mercredi:	Jeudi:	Vendredi:	Samedi et dimanche:	Lundi de 11 h 30 à 20 h 00	Ensuite tous les jours de 9 h 00 à 20 h 00,	sauf en cas de mauvais temps	Cours de natation: T 022 349 04 22
	Fermé (réservé aux écoles)									Club de plongée de Thônex: T 079 606 35 06 dès 13 h
	de 11 h 30 à 20 h 00									
	de 9 h 00 à 20 h 00									
	de 11 h 30 à 18 h 30 (clubs de 19 h 00 à 20 h 30)									
	de 11 h 30 à 20 h 00									
	de 9 h 00 à 20 h 00									

TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

	Tarif général					Habitants de Thônex		Habitants de Thônex et des communes affiliées ⁽¹⁾		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
16 à 18 ans	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-
AVS-AI / Etudiants Collégiens / Chômeurs Apprentis Cartes gigogne	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-

⁽¹⁾ Les communes affiliées sont les suivantes: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.

Edition du 3^{ème} Prix littéraire chênois

Le 8 février, c'est au foyer du Point favre qu'a été présenté à la presse "Jaimie, petit homme aux couleurs des eaux", le nouvel ouvrage édité par les Editions chênoises. Cette publication vient couronner le talent de Laura Etienne, lauréate du 3^{ème} prix littéraire des Trois-Chêne.



Les éditions chênoises ont le vent en poupe

Jean-Luc Boesiger, le président des Editions chênoises a le sourire: les réalisations se multiplient et les projets ne manquent pas. «Avec la publication des prix littéraires, nous avons réussi à donner une identité graphique à ces ouvrages qui est du plus bel effet», se réjouit-il. A l'instar des Autorités chênoises, Jean-Luc Boesiger estime qu'il faut à tout prix encourager ce genre de création: «On peut se demander la pertinence pour la collectivité publique de

financer de tels ouvrages. Une exposition est bien plus visible qu'un livre: l'argent investi se voit davantage. Mais je pense qu'il faut absolument soutenir le domaine de l'édition et promouvoir le goût de la lecture», explique M. Boesiger dont le prochain challenge cette année est la publication de "Lieux de passages", un ouvrage placé sous la direction de Pierre Monnoyeur, qui portera «un regard sur l'Histoire de notre territoire pour éclairer des thématiques contemporaines».

Un mot sur Laura Etienne

La Thônésienne Laura Etienne a écrit "Jaimie, petit homme aux couleurs des eaux", «dans le but que les gens partent à la découverte des communes chênoises, qu'ils s'y baladent». La belle aventure de cette jeune écrivaine a débuté à la lecture d'une annonce parue dans "Le Chênois": «il s'agissait d'un appel aux candidatures pour le Prix littéraire chênois. Avant d'imaginer l'histoire à proprement parler, il me fallait trouver un ancrage territorial, celui des Trois-Chêne». La tâche lui fut amplement facilitée par son parcours 100% chênois. Née à Chêne-Bougeries, elle a toujours habité à Thônex et sa scolarité est à l'image de cet enracinement dans nos communes: Ecole Adrien-Jeandin, Cycle de la Florence, Collège Claparède. Celle qui avoue «avoir toujours aimé écrire» vient de vivre sa première aventure éditoriale avec passion et excitation: «je travaille actuellement sur mon premier roman. Depuis septembre, je suis inscrite à l'Uni-



versité de Genève à la Faculté des Sciences économiques et sociales, en géographie et environnement. Je me destine à une carrière dans les médias et la communication, une manière pour moi de rester dans le domaine de l'écriture», explique cette talentueuse écrivaine dont le conte "Jaimie, petit homme aux couleurs des eaux" est recommandé aux ados à partir de 12 ans. ■

Kaarina Lorenzini

Laura Etienne, "Jaimie, petit homme aux couleurs des eaux", Genève, 2012. En vente dans les mairies chênoises au prix de 15.-frs.

Assemblée générale de l'Association des Editions chênoises

Fondée en 1984, l'Association des Editions chênoises a pour but de développer la connaissance des Trois-Chêne en encourageant la création d'œuvres littéraires et en favorisant leur diffusion auprès d'un large public.

Ainsi, ces dernières années, les Editions Chênoises ont notamment publié un livre à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du CSChênois, un triptyque consacré à trois peintres chênois significatifs (Massot; Castan; Grison), "Le mystère du Grand Trois" lauréat du 1^{er} prix littéraire chênois, un recueil de nouvelles lauréat du 2^{ème} prix littéraire et un ouvrage intitulé "Le chalet dans tous ses états", puisant sa source d'inspiration dans la présence de nombreux chalets sur le territoire de nos trois communes. (Voir également l'article ci-dessus).

Toute personne manifestant un intérêt pour les buts poursuivis peut faire partie de l'association et apporter sa contribution aux réflexions menées dans le cadre des différents projets envisagés.

L'Association des Editions chênoises vous intéresse?

Venez vous informer sur ses projets en participant à l'Assemblée générale

qui aura lieu le mercredi 9 mai 2012 à 20 h 30 au "Point favre" (foyer 1^{er} étage), av. Fr.-A. Grison 6, 1225 Chêne-Bourg

Pour contact et précisions complémentaires:

Jean-Luc Boesiger, Président
c/o Mairie de Chêne-Bourg
Avenue Petit-Senn 46
1225 Chêne-Bourg

4^{ème} Prix littéraire chênois

COMMUNES DE
CHÊNE-BOUGERIES
CHÊNE-BOURG
THONEX



COMITÉ DE COORDINATION
CULTUREL CHÊNOIS

Le Comité de Coordination
Culturel Chênois lance le

4^{ème} prix littéraire chênois

Thème: LA CLE

Délai de remise de l'ouvrage: 31 octobre 2012

Le règlement de ce prix littéraire peut être consulté sur les sites Internet des trois communes chênoises ou être obtenu au secrétariat du CCCC, p.a. Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, auprès de Madame Catherine Origa (022 869 41 15 ou culture@chene-bourg.ch).

L'inscription peut également se faire en téléchargeant les documents sur le site Internet du Comité de Coordination Culturel Chênois (CCCC): www.3chene-culture.ch

Rive gauche: une nouvelle ligne de transport public performante

Le développement urbain du canton de Genève et de son agglomération rend nécessaire la réalisation d'une ligne de transport public performante sur la rive gauche, entre la place des Eaux-Vives et la Route de Mon-Idée. Le tracé de ce nouvel axe de 6 kilomètres, appelé "Axe de Frontenex", a été étudié par l'Etat et les transports publics genevois en association avec les communes concernées: Genève, Cologny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex et Vandoeuvres. Il reprendra en partie la ligne 9 actuelle, puis empruntera la nouvelle infrastructure routière jusqu'à la route de Mon-Idée.

Tracé de la ligne de bus

Inscrit dans le projet d'agglomé-

ration, ce projet bénéficiera du financement de la Confédération. Il doit permettre de gérer avec efficience les besoins de mobilité des 9'000 nouveaux habitants et des 1'500 emplois attendus le long de la ligne à l'horizon 2025. Cette croissance est liée aux développements des plans localisés de quartiers situés le long de l'axe (Eaux-Vives, Pré du couvent, Tulette, Rigaud, MICA, etc.), de la construction de la future gare CEVA des Eaux-Vives et d'une nouvelle école de commerce.

Bus, voitures, vélos et piétons en harmonie

Le projet propose un aménagement de qualité intégrant la mise en valeur du paysage, de l'environnement et des espaces publics. Ces



aménagements accueilleront un trolleybus qui circulera en partie sur des voies réservées, ce qui lui assurera une bonne vitesse commerciale et une fréquence régulière. Les carrefours à feux lui assureront la priorité sur son parcours. Un soin particulier sera apporté au design des mâts de soutien des lignes électriques aériennes qui seront installés sur une bande centrale végétalisée. Une bande herbeuse séparera également les piétons et les cycles des voitures, permettant ainsi d'améliorer leur sécurité et d'intégrer cette nouvelle ligne dans son environnement.

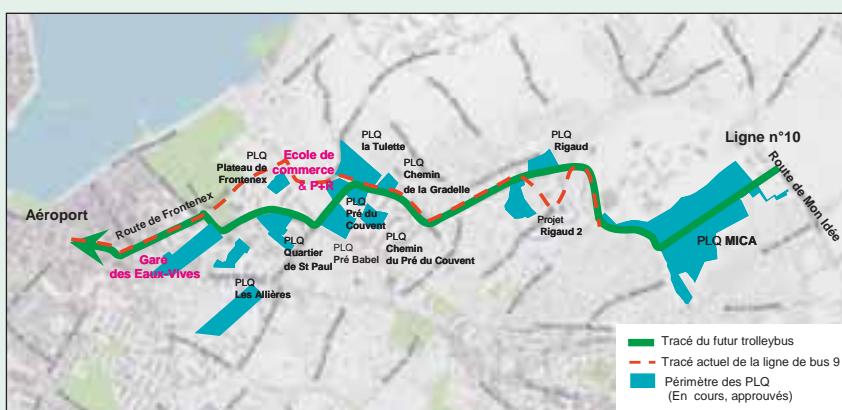
Prochaines étapes

Ce concept général d'aménagement a été défini dans le cadre d'une étude préliminaire finalisée en novembre 2011. Afin d'élaborer de façon plus fine le projet

de cette nouvelle ligne, pour répondre notamment aux questions soulevées par les communes, l'étude entrera dans une nouvelle phase d'élaboration entre juin 2012 et décembre 2013, toujours en association avec les communes concernées.

Ainsi, c'est à l'horizon de la fin 2013 qu'un projet définitif pourra faire l'objet d'une procédure fédérale d'approbation de plans et, par voie de conséquence, d'une enquête publique au début de l'année 2014. La mise en service de cette ligne de trolleybus pourrait ainsi intervenir dans le courant de 2016.

En attendant celle-ci, la ligne de bus 9 sera prolongée jusqu'à Mon-Idée-Communaux-d'Ambilly afin d'en assurer la desserte dès l'arrivée des premiers habitants. Pour tout renseignement complémentaire, l'Info-service du Département de l'intérieur et de la mobilité se tient à votre disposition: 022 546 76 00.



Projet Stratégique de Développement Gare de Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries

Afin de répondre aux besoins en logements à l'échelle cantonale, l'Etat initie, en coordination avec les communes, plusieurs "Projets Stratégiques de Développement" (PSD), qui identifient des secteurs privilégiés où construire. Ils sont accompagnés d'une démarche de projet et d'un processus participatif.

L'un de ces projets se situe sur Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries. Son objectif est d'accompagner la transformation et le développement de ce territoire, en s'appuyant sur ses qualités et en concertation avec ses habitants.

Vous êtes conviés à participer à une séance d'information publique sur ce Projet Stratégique de Développement, suivie d'un débat avec la salle.

**Séance d'information publique
le mercredi 25 avril à 20h**

**Salle communale Jean-Jacques Gautier
1 route du Vallon, Chêne-Bougeries**

Chêne-Bougeries



Fermetures officielles

Fêtes de Pâques: les bureaux de l'administration seront fermés du vendredi 6 au lundi 9 avril 2012 inclus.

Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, les **jeudis 24 mai, 20 septembre et 22 novembre 2012, de 17 h à 19 h** (sans rendez-vous au préalable).

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voiron

L'état civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes le **mardi de 8 h à 16 h sans interruption** et les autres jours de la semaine, **lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois de janvier 2012:

Mariages:	4
Naissances:	76
Décès:	14

Attention – Fermeture déchetteries

Le dépôt des matériaux électriques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades.

Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois espaces de récupération cantonaux (ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Châñats, ou de les rapporter chez les revendeurs. (voir tableau "Voirie dans les Trois-Chêne").

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- Salle communale J.-J. Gautier – route du Vallon 1 (rez: jusqu'à 500 places assises). Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
 - le carnotzet (maximum 12 places assises);
 - la salle de société (maximum 50 places assises).
- Espace Nouveau Vallon – route du Vallon 8 (40 places assises). Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.
- Salle polyvalente école du Belvédère – chemin De-La-Montagne 71 (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).
- Salle de la Colomba – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie (**aucune réservation possible, merci de votre compréhension**).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24 h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Il n'est pas nécessaire, après usage, de rendre la carte journalière à la mairie.

Prix d'une carte journalière: CHF 35.–. Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation. Aucun échange ou remboursement possible.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action. 100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. **Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG.**

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité**.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- a) les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- b) les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

- Pour le mois de janvier: M^{mes} Anne-Lise Aeschimann, Shirley Rey, Sabahat Corlulu; MM. Ernest Sasson, Werner Laderach, Jacques Richard, Marc Skouvaklis, Roland Fontana.

Pour le mois de février: M^{mes} Jacqueline Lang, Rafaela Sánchez, Gabi Ullman, Claire Honegger, Johanna Guex, Denise Brander; MM. Isaac Ittah, Pierre Siebert.

La personne ayant célébré son 90^e anniversaire est:

- Pour le mois de janvier: M^{mes} Beatrix Breitling.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA 35321-2 – Swisslife AG p.a. VVR Architectes SA - Rénovation des façades d'un immeuble – remplacement des fenêtres – 11, avenue des Cavaliers.

APA 35828-2 – Girod Piscines SA pour M. et Mme V. Da Broi – Construction d'une piscine – 20, chemin des Grangettes.

DD 103672/3-2 – Construction d'une villa contiguë (HSE 27%), d'une véranda, de panneaux scolaires) – modifications des sous-sols – création d'un garage souterrain – 151C, route de Malagnou.

DD 104517-2 – M. Arzu Azimov – Construction d'une villa – piscine intérieure – garage souterrain –

(Suite en page 22)

portail – panneaux solaires – 9, avenue de l'Érmitage.

DD 104555-2 – Solutions immobilières SA pour Mme Huguette Stelle – Construction de deux villas jumelles, garage, piscines et pose d'un portail électrique – 33, 33A, route Jean-Jacques Rigaud.

DD 104587-2 – Permagest SA – Construction d'un parking souterrain – agrandissement du sous-sol – piscine – dépendance – 151C, route de Malagnou.

DD 104673-2 – M. G. Lanoir – Mmes Gherardi – Mach Immobilier SA p.a. Cerutti Architectes – Construction de dix immeubles de logements – immeuble commercial et garage souterrain – 10, chemin de la Gradelle.

DD 104697-2 – Caisse de prévoyance professionnelle et sociale de Genève – Rénovation d'une villa et changement d'affectation – dévolu de l'activité – 31, chemin de la Chevillarde.

M 6700-2 – M. G. Lanoir – Mmes Gherardi – Mach Immobilier SA p.a. Cerutti Architectes – Démolition d'un restaurant et d'une piscine – 10, chemin de la Gradelle.

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2011

Lors de sa séance ordinaire du 15 décembre 2011, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 19 voix pour et 5 abstentions, d'adopter le plan directeur communal dans sa version du 16 mai 2011, et son

entrée en vigueur au jour de l'arrêté du Conseil d'Etat, ainsi que de demander au Conseil administratif de procéder dans le plus bref délai, soit dans le courant de l'année 2012, à sa publication.

- Décidé par 23 voix pour et 1 abstention, de charger le Conseil administratif de passer tous les actes authentiques concernant:
 1. les cessions au domaine public des terrains et hors-ligne provenant de propriétés voisines;
 2. les échanges et aliénations de parcelles nécessités par des corrections d'alignement;
 3. les constitutions de servitudes et autres droits réels au profit de la commune, ainsi que les radiations de charges grevant les immeubles de celle-ci;
 4. les changements d'assiettes de voies publiques communales;
 à condition que les opérations visées sous chiffres 1 à 4 résultent de plans adoptés par les autorités compétentes et n'impliquent comme prestations, à la charge de la commune, que des dépenses prélevées sur les crédits budgétaires ou d'engagement.

- Décidé par 15 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions,
 1. D'autoriser le Conseil administratif à percevoir les revenus et à pourvoir aux charges de la commune pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012, au moyen de 3 douzièmes provisionnels calculu

lés sur la base du budget 2011.

2. D'autoriser le Conseil administratif à renouveler sans autre les emprunts du même genre qui viendront à échéance durant cette période.

3. Etant précisé que cette délibération est soumise au respect des engagements obligatoires tels que:

- a) les engagements contractuels, les indexations liées aux contrats, les augmentations qui découlent de l'évolution des prix du marché;
- b) les subventions permettant de garantir le bon fonctionnement des institutions actives en particulier dans le domaine de la jeunesse (Institutions Petite Enfance, Centre de Rencontres et de Loisirs, ...), ceci sur la base des montants inscrits au budget 2011.

4. Cette délibération cessera de déployer ses effets dès l'adoption du budget 2012 par le Conseil municipal et l'approbation de ce dernier par le département.

5. Elle est en outre munie de la clause d'urgence, conformément à l'article 32, alinéa 1, lettre b de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

- Décidé par 15 voix pour et 9 voix contre; d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 29'000.– pour l'élaboration d'un projet de plan localisé de quartier au chemin de Challendin en application de l'art. 5A al. 2 de la Loi générale sur les zones de développement du 29 juin 1957; de

comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif; d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement du plan sur les disponibilités de la trésorerie communale; d'amortir la dépense nette prévue de CHF 29'000.– au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le N° 79.00.331 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif", de 2012 à 2016.

- Décidé par 20 voix pour et 4 abstentions, de préviser défavorablement le projet de concept de plan directeur Genève 2030.
- Décidé par 20 voix pour et 4 abstentions, de préviser défavorablement le projet du schéma directeur cantonal Genève 2030.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 19 avril 2012.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à la villa Sismondi, route du Vallon 4.

Les procès-verbaux approuvés par le Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bougeries.ch

Vernissage de l'exposition Barbara Gabathuler à l'Espace Nouveau Vallon



Le vernissage de l'exposition (22 février-4 mars) a eu lieu mardi 21 février, en présence de Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, de M. Jean-Michel Karr, maire ainsi que des représentants de la commission Culture, des artistes de la commune et, bien évidemment, des invités de Mme Gabathuler. Par ailleurs, l'invitation était également ouverte au public.

Dans son allocution

de bienvenue, Mme Béatrice Grandjean-Kyburz a tenu à relever la volonté de la commission Culture, fortement impressionnée par l'œuvre de l'artiste, d'inviter Mme Gabathuler à exposer sur son lieu de résidence. Car, cette dernière, si elle a exposé dans de nombreux endroits, en Suisse, France, Canada et Jordanie (où elle a été en résidence en 2011, sous le patronage de l'Ambassade suisse) n'avait jamais investi l'Espace Nouveau Vallon.

Puis, Mme Grandjean-Kyburz a encouragé les invités à se laisser "apprivoiser" par la peinture abstraite de Barbara Gabathuler et vivre les émotions qu'elle suscite.

Mme Gabathuler a remercié les

membres de la commission Culture et Mme Grandjean-Kyburz de l'avoir invitée dans ce beau lieu d'exposition. Elle a ensuite expliqué à l'assistance qu'enfant elle voulait déjà faire de la peinture et de la musique. Elle a fait les deux, dans une moindre mesure pour la musique, mais elle peint toujours en écoutant du jazz, car pour elle les deux arts vont de pair. Elle s'est aussi essayée à la sculpture et les stèles exposées sont une tentative de faire un "pont" entre les deux techniques.

Les invités ont pu ensuite admirer le travail de l'artiste, les superbes teintes de ses tableaux et échanger leurs impressions autour du verre de l'amitié.



Troc-vente

Samedi 21 avril

Salle polyvalente de l'école du Belvédère

Articles enfants - ados

de 9H00 à 13H00

Ecole du Belvédère : 71, ch. De-La-Montagne – 1224 Chêne-Bougeries

Pour toute information complémentaire
Contact -> Madame Valérie Norzi
Tél. : 00 33 450 39 82 10 Mail : valerie.norzi@wanadoo.fr



Orchestre Buissonnier

CONCERT DE PRINTEMPS

Vincent Thévenaz, direction
Florestan Darbellay, violoncelle

Mardi 3 avril 2012, à 20h00
Salle Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1, Chêne-Bougeries

Billetterie: Mairie de Chêne-Bougeries,
126, rue du Chêne (télé 869 27 77)
et salle Jean-Jacques Gautier, le soir du concert:
CHF 45.- et 10.- (AVS-AI étudiants)

Parking : Place de l'avenue Chêne-Bougeries - Rue du Vallon (Organisation Ville de Chêne-Bougeries)



Médailles pour chiens

Le 27 novembre dernier, une nouvelle législation sur les chiens a fait son entrée à Genève. Avec cette réforme fiscale, la commune ne se chargera plus de la perception de l'impôt.

Venez toujours chercher vos médailles en mairie du 3 janvier au 31 mars 2012

Tout détenteur de chiens devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2012
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV

La médaille sera remise **même en cas de document(s) manquant(s)**.

Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Attention! A compter du 1^{er} avril 2012, la marque de contrôle officielle 2012 sera exigible lors d'un contrôle du chien par les agents de police municipale.

Perception de l'impôt par l'Administration fiscale cantonale au 2^e trimestre 2012

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établira des bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste aux détenteurs de chiens.

La caisse de la trésorerie générale de l'Etat ne délivrera plus la marque de contrôle officielle.

Exigences ANIS - formation pratique - TMC

Tout détenteur doit s'assurer que son chien est identifié au moyen d'une **puce électronique**, enregistrée à ANIS SA (Animal Identity Service AG). Il doit aussi annoncer tout changement d'adresse et de détenteur ainsi que la mort du chien dans les 10 jours à cette banque de données.

Pour les nouveaux chiens acquis après le 1^{er} septembre 2008, une **formation pratique** de quatre fois une heure doit être suivie auprès d'un éducateur canin agréé dans les douze mois suivant l'acquisition.

Pour les chiens de grande taille (plus de 25 kilogrammes **et** 56 centimètres au garrot) et âgés de moins de huit ans, un test de maîtrise et de comportement (**TMC**) doit être réussi auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois, ce en sus des formations pratiques.

Le chien doit avoir au moins dix-huit mois au moment du passage du TMC.

Autres informations
www.ge.ch/chien



Mardi 17 avril, à 20h30
Point favre, Chêne-Bourg
6, rue F.-A.-Grison
ÉCOLOGIE ET DÉMOCRATIE, FONT-ELLES BON MÉNAGE?
Intervenant: Dominique BOURG

Mardi 24 avril, à 20h30
Salle Jean-Jacques Gautier, Chêne-Bougeries
1, route du Vallon
LA SITUATION DES FEMMES DANS LES CONFLITS ARMÉS
Intervenant: Tom HAECK

ENTRÉE LIBRE

Organisation:
Commune de Chêne-Bourg et Ville de Chêne-Bougeries, en partenariat avec Diversités.
Rens.: 022.869.41.15 – 022.869.17.37 – 078.771.56.15

www.chene-bourg.ch – www.chene-bougeries.ch
www.diversites.ch

Publicité

CHÊNE-BOUGERIES

Rue de Chêne-Bougeries
Appartement avec cachet de 2 pièces & kitchenette au 1^{er} étage, de 36 m², cuisine agricole et équipée ouverte sur un séjour avec poutres apparentes et chambre à coucher avec armoires encastrées.

Loyer mensuel : CHF 1760.00.–
Charges mensuelles : CHF 130.00.–
Parking extérieur: CHF 160.00.–

MOSER VERNET & CIE
AGENCE IMMOBILIÈRE uspif genève
Tél. 022 839 08 25 www.moservernet.ch

JARDINIER PAYSAGISTE REMI



- > Entretien des Jardins (gazon haies)
- > Plantations
- > Élagage
- > Abattage d'arbres

Rue de Genève 113
1226 Thônex Tél 079 763 08 06 email.remi_406@hotmail.com

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69



ENTREPRISE A. BAUDUCCIO

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch



Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER

Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

Téléphone 022 349 59 90
Télifax 022 349 59 32

10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bougeries

AutoCenterGenève

Rue François-Jacquier 14, 1225 Chêne-Bourg
Véhicules d'occasion à partir de CHF 3900.–
expertisés du jour et garantis

Tél. 022 733 15 15 & 079 307 15 15 – www.autocentergeneve.ch

Chêne-Bourg



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée le vendredi 6 avril et le lundi 9 avril 2012 à l'occasion des fêtes de Pâques.

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 5 janvier au 22 février 2012:

Mariages:	18
Partenariat:	1
Naissance:	1
Reconnaissances:	4
Décès:	73

Autorisations de construire

DD 104405-2 - 3619, 3228 – M. et Mme Olivier et Caroline Rigot – construction de deux villas mitoyennes, garages et piscines (31,5%) – 6-6A, chemin des Meures
DD 104620-2 - 1572 – M. Benoît Clerc – construction d'une villa-couvert-panneaux solaires – 2A, chemin du Saut-du-Loup

M 6606-2 - 3619 - M. et Mme Olivier et Caroline Rigot – démolition d'une villa et d'un garage – 6-6A, chemin des Meures

APA 35853-2 - 3886 – M. Pascal Wirth – couvert à voitures – 17, rue François-Jaquier.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg au prix de Fr. 35.- par jour et par carte.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, ☎ 022 869 41 10.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.-

Conseil municipal du 7 février 2012

Communications du Conseil administratif

Personnel communal

Conformément aux dispositions statutaires, Madame Mireille Gravois, assistante de direction, a fait valoir son droit à la retraite pour le 30 avril 2012, après 17 ans de collaboration au sein de l'administration communale de Chêne-Bourg. A l'issue de la procédure habituelle de recrutement, le Conseil administratif a engagé Madame Damaris Mercier-Kläy pour la remplacer. Âgée de 24 ans, cette nouvelle collaboratrice est titulaire d'un CFC d'employée de commerce et d'une maturité professionnelle commerciale.

Promotions citoyennes

Comme chaque année à pareille époque, les autorités communales ont reçu les jeunes chênois et chênoises qui atteindront leur majorité en 2012 lors d'une réception à la mairie, le soir de la manifestation organisée en ville de Genève pour l'ensemble des communes genevoises, soit le 27 février 2012. Un bus spécial des TPG, commandé par les trois communes chênoises, a permis aux personnes inscrites de se rendre au Théâtre du Léman pour 20 heures.

Permanence juridique

Depuis le 1^{er} janvier, une permanence juridique est à disposition des communiers deux jeudis par mois de 16 h à 18 h, à la mairie. A cette occasion, un avocat de la place se tient à disposition des personnes qui souhaitent se faire conseiller sur des problèmes juridiques privés.

Plan directeur cantonal

A l'instar d'une soixantaine de magistrats communaux, les trois Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont signé le courrier destiné au chef du département des constructions et des technologies de l'information demandant le retrait du projet de plan directeur cantonal que le Conseil municipal a préavisé défavorablement.

Exposition dans les locaux du chalet Floraire

Suite aux différents aménagements réalisés dans les locaux du chalet Floraire, une première exposition se tiendra du 18 avril au 25 mai prochains. Elle aura pour thème une rétrospective des œuvres du célèbre artiste chênois André Bucher. Les

œuvres seront exposées dans les salles du rez-de-chaussée et des sculptures plus importantes seront installées dans le parc, entre la mairie et le chalet.

Déneigement

Nous tenons à relever le travail remarquable mené par le service de l'environnement et du domaine public communal depuis l'arrivée des conditions hivernales rigoureuses que nous connaissons depuis plusieurs jours. Grâce à l'efficacité et la disponibilité de chacun, la population a bénéficié de routes, de pistes cyclables et de trottoirs praticables dès les premières heures de la journée. Un grand merci à toute l'équipe!

Nettoyage des rues

A l'instar d'autres communes genevoises, Chêne-Bourg a conclu un contrat de collaboration avec l'association Partage qui sera chargée de nettoyer les arrêts des transports publics situés sur les grands axes de la commune les samedi, dimanche et jours fériés. Ce nouveau dispositif, qui entrera en vigueur le 15 mars prochain, complétera le travail réalisé par nos collaborateurs durant la semaine afin d'offrir à la population des rues propres 7 jours sur 7.

Naturalisations

Depuis la dernière séance, le Conseil administratif n'a pas eu à préviser de dossiers de candidatures à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 7 février 2012, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 42'700.-, afin de procéder à l'achat d'un véhicule Kubota G23 HD, selon l'offre de la maison Saillet Cie du 8 novembre 2011, et d'une cabine John Deere, selon l'offre de la maison Chalut Green Services du 7 novembre 2011,
 2. accepter, sous réserve de son approbation par le Grand Conseil, le projet de statuts modifiés de la Fondation de la commune de Chêne-Bourg pour le logement,
 3. voter une motion "Nouveau réseau des TPG: des corrections urgentes pour les habitants des Trois-Chêne s'imposent!" invitant le Conseil administratif à:
- Demander au Conseil d'Etat d'envisager, pour le réseau de tram, un prolongement de la ligne 14 hybride (CERN-Stand), qui reprendrait l'itinéraire de l'ex-

ligne 16, de l'arrêt "Cornavin" à l'arrêt "Moillesulaz", ou à l'arrêt Chêne-Bourg,

- Demander au Conseil d'Etat de se prononcer sur cette possibilité, ou sur toute autre variante permettant une liaison directe en tram entre les Trois-Chêne et la gare de Cornavin.

Conseil municipal du 6 mars 2012

Communications du Conseil administratif

Aggression à Chêne-Bourg

Ayant été très choqué par les agressions qui se sont déroulées sur les Trois-Chêne mais spécialement celle impliquant une personne âgée de la commune de Chêne-Bourg, le Conseil administratif a décidé de faire part de son indignation quant à cette violence gratuite auprès de la Conseillère d'Etat chargée du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement et de lui demander de renforcer le dispositif de surveillance et de patrouilles dans la région.

Il a décidé également d'organiser une séance publique d'information, en collaboration avec une cellule spéciale de la police, sur les rappels de sécurité. Cette séance se déroulera le mercredi 28 mars à 19 h 00 au point Favre. Un tous-ménages annonçant cette soirée sera distribué prochainement.

Une lettre et des fleurs ont été adressées, par le Conseil administratif, à la malheureuse victime.

Naturalisations

Depuis la dernière séance, le Conseil administratif n'a pas eu à préviser de dossiers de candidatures à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 6 mars 2012, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 255'000.- afin de réaménager la place sise à l'angle de la rue de Genève et de la rue du Gothard selon le projet établi par le bureau La Touche Verte,
2. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 207'000.- destiné à mettre en œuvre une zone bleue à macarons sur le territoire communal selon les prescriptions définies dans l'arrêté du département de l'intérieur et de la mobilité du 21 décembre 2011.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Réception des jeunes citoyens

A l'occasion de leur accession à la majorité civique, les autorités de la commune de Chêne-Bourg ont reçu à la Mairie les jeunes citoyens de 18 ans. Lors de cette soirée, ils ont pu rencontrer les élus de leur commune lors d'une réception avant de rejoindre le Théâtre du Léman où se tenait une soirée officielle pour l'ensemble des jeunes du canton.



Geneva Marathon for Unicef

Cette année à nouveau, le départ du Genève Marathon for Unicef aura lieu à Chêne-Bourg le dimanche 6 mai 2012. A cette occasion, l'avenue de Bel-Air, entre le giratoire de la rue de Genève et celui de l'avenue Mirany, et l'avenue F.-A. Grison, entre la rue de Genève et la rue G.-Audéoud, seront fermées au trafic de 6 h 00 à 12 h 00.

Les habitants de ce périmètre pourront remonter l'avenue entre le giratoire de l'avenue de Bel-Air/avenue du Rond-Point et celui de l'avenue Mirany durant cette période, sauf entre 8 h 25 et 8 h 50 et entre 10 h 25 et 10 h 50 (heures

de départ des courses). Des personnes responsables de la sécurisation du parcours seront disposées aux différentes intersections concernées et assureront la gestion des véhicules.

Pour ce qui est des transports publics, la ligne de tram 12 ne transitera pas par l'avenue François-Grison mais poursuivra son parcours jusqu'au terminus de Moillesulaz et la ligne de bus 31 sera détournée, de façon à desservir la clinique de Belle-Idée durant toute la durée de la manifestation. De plus amples informations seront données aux usagers en temps utile par les TPG. ■



Carnaval de Chêne-Bourg



Ce samedi 3 mars, c'est accompagnés d'un soleil radieux et bienvenu que les enfants et

les animatrices-teurs de quelques classes du parascolaire des communes de Chêne-Bourg, Thônex et Puplinge ont célébré le Carnaval. Le Centre de loisirs de Chêne-Bourg, ainsi que les membres du comité et des bénévoles ont accueilli les nombreux citoyens venus admirer les costumes colorés et très bien confectionnés par les enfants eux-mêmes. ■



Résultats du concours d'aménagement des espaces publics de la halte CEVA de Chêne-Bourg

Une nouvelle centralité appropriable par tous se dessine...

En accueillant la future halte CEVA au centre de son territoire, la commune de Chêne-Bourg participe au développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise et répond en partie à ses besoins en matière de mobilité.

Accompagner ce développement avec précaution est essentiel: l'enjeu est bien celui de projeter un espace respectueux des différents usages – lieu appropriable par tous, personnes mobiles et moins mobiles – conciliant le dynamisme régional et la qualité de vie à l'échelle locale. Ce nouveau lieu à aménager est amené à être fréquenté quotidiennement par de nombreux habitants et passants. Dès lors, il doit répondre à leurs exigences, satisfaire au mieux leur attente, permettre d'améliorer encore leur qualité de vie.

Dans ce contexte, le lancement d'un concours de projets et d'idées est à saluer. Aux interfaces de cette gare, l'opportunité d'aménager avec soin les espaces publics est saisie par les autorités communales.

Ainsi associée à la démarche, la commune de Chêne-Bourg tient tout d'abord à remercier le département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) de la République et canton de Genève, organisateur de ce concours, ainsi que les membres du jury pour le temps consacré et pour leur expertise.

La commune remercie ensuite très chaleureusement les 16 candidats pour leurs apports respectifs. Ces équipes pluridisciplinaires ont chacune amené, à leur manière, des idées aussi riches que variées. La réflexion globale sur l'espace public ne peut être qu'enrichie.

Enfin, Chêne-Bourg adresse des félicitations particulières à l'équipe lauréate du concours. La mise en œuvre de ce projet sera encore confrontée à la réalité complexe du terrain et à ses différentes contraintes pour l'aménager. Mais la commune se réjouit d'ores et déjà d'accueillir au centre de son territoire un nouvel aménagement de qualité.

(Extrait de la préface du rapport du jury du concours, par Pierre Debarge, Maire de Chêne-Bourg)



Photo Hervé Annen

De gauche à droite: Julien Descombes, architecte et architecte-paysagiste, président du jury, Pierre Debarge, maire de Chêne-Bourg, Mark Muller, ancien conseiller d'Etat chargé du département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), et Eric Maria, architecte, Bureau EMA Architectes, lauréat du concours, le 12 janvier 2012 lors du vernissage de l'exposition présentant les résultats du concours.

est simple mais offre un rendu de grande qualité. Ce vaste espace minéral est mis en valeur par l'opposition à un quartier très planté au nord de la voie verte qui est traitée comme une grande noue paysagère. La volonté affirmée de permettre les échanges entre les quartiers nord et sud de la commune et de relier le quartier de la gare aux stations de tram existantes a également été très appréciée.

Le jury a aimé la réponse simple et efficace que propose le projet aux objectifs de qualité recherchés pour les habitants et les usagers du quartier et aux contraintes de fluidité induites par ce pôle multimodal.

Précisons encore que la représentation de trois tours est un choix

du lauréat. A ce stade, un seul édifice de 19 étages est prévu dans le plan localisé de quartier.

Prochaines échéances selon la planification cantonale

Le projet présenté au public passera par plusieurs phases d'élaboration en discussion avec les partenaires avant d'être réalisé. Un mandat d'études sera attribué à l'équipe lauréate au premier trimestre de cette année. La prochaine étape de l'aménagement des espaces publics de la halte CEVA de Chêne-Bourg sera d'établir l'avant-projet (2012) puis de réaliser les études de projet (2013) devant déboucher sur les autorisations de construire (2014). Cette démarche sera menée de manière coordonnée avec la mise en œuvre du Plan Localisé de Quartier (PLQ) n°29683 récemment soumis à l'enquête publique.

Selon la planification cantonale, le démarrage des travaux des espaces publics devrait avoir lieu en 2015. Ces aménagements seront inaugurés en 2017 lors de la mise en service de la nouvelle liaison ferroviaire.



Photo Hervé Annen

L'exposition présentant les résultats du concours s'est tenue du 12 au 22 janvier 2012 au Point favre.

Points forts du projet lauréat

Tous les projets ont été présentés au public lors d'une exposition qui s'est tenue au Point favre du 12 au 22 janvier 2012.

Le projet lauréat "PALIMPSESTE" a été réalisé par le bureau EMA Architectes de Genève qui s'est adjoint les services de l'architecte-paysagiste et concepteur lumière Ilex SAS (Lyon) et de l'ingénieur Ingphi SA (Lausanne). Le jury a relevé la grande qualité urbanistique du projet, notamment l'ouverture généreuse qu'il offre de la gare vers le centre existant de la commune grâce à un vaste parvis triangulaire. Le matériau choisi pour ces nouveaux espaces publics, l'asphalte poncé,

Informations complémentaires,
Office de l'urbanisme (DCTI),
à l'adresse:

http://etat.genève.ch/dt/aménagement/gare_chêne_bourg-723-4143-9841.html



"PALIMPSESTE", le projet lauréat: vue de la future halte de Chêne-Bourg.

Le Passeport-vacances en vente dès le 25 avril à la mairie de la commune de Chêne-Bourg



Le Passeport-Vacances invite les jeunes de 10 à 15 ans à découvrir activement Genève et son canton pendant l'été. Le Service des loisirs de la jeunesse du DIP, responsable du Passeport, propose aux adolescents un large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers: science, art, histoire, vie professionnelle, nature, sport, aide humanitaire, cultures de différents continents, etc. De quoi susciter et combler la curiosité des jeunes qui, à cet âge, recherchent de nouveaux intérêts, voire passions, à s'approprier hors du cadre familial et scolaire. Avec, à la clé, de riches rencontres puisque les activités sont proposées par des partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent de partager leurs connaissances.

Le Passeport-Vacances est en vente à la mairie de Chêne-Bourg **dès le 25 avril jusqu'au 2 mai 2012** selon l'horaire habituel d'ouverture de la commune. Le prix s'élève à Fr. 60.-. Le Passeport est destiné aux jeunes nés entre 1997 et 2002.

Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du Passeport-Vacances. Il pourra alors élaborer son programme pour deux semaines choisies librement parmi les six proposées, soit du 9 juillet au 19 août 2012.

Noctambus

Horaires des Noctambus au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59
					3 h 19

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Chenilles processionnaires

Les propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins noirs, des pins sylvestres, des cèdres ou des chênes doivent débarrasser ces arbres de leurs nids de chenilles processionnaires.

Les nids doivent être détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers beaux jours du printemps. Le délai fixé par le Domaine Nature et Paysage est le 31 mars.

Pour lutter contre la chenille processionnaire, il suffit de couper l'extrémité de la branche où le nid s'est fixé, puis de brûler le tout. Les entreprises de travaux forestiers peuvent se charger de ces nettoyages. Si des processions de chenilles descendent de leur nid, empressez-vous de les détruire par tous les moyens possibles, notamment en les ramassant à la pelle pour les brûler.

«Déposés sur les troncs des chênes d'août à septembre, les œufs de la processionnaire du chêne éclosent au printemps suivant; elles grandissent jusqu'à une longueur de 4,5 cm environ. Le soir, les chenilles sortent en procession (six à huit rangs serrés).

Chez la processionnaire du pin, les chenilles mesurent environ 3,5 cm. Elles se déplacent en file indienne, la procession pouvant s'étendre sur plusieurs mètres».

Pour information, les chenilles processionnaires déposent des poils urticants déclenchant des allergies avec démangeaisons importantes. Par ailleurs, ces poils présentent des graves dangers au niveau des yeux pouvant aller jusqu'à la cécité, d'où l'importance et la nécessité de supprimer les nids de ces chenilles processionnaires.

ANIMATION PARASCOLAIRE



INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

POUR L'ECOLE DE :

PLACE FAVRE
FLORAIRE
PETIT-SENN
DE-HALLER / PLATEAU

RESTAURANT SCOLAIRE (11h30-13h30)
ET/OU ACTIVITES SURVEILLEES (16h00-18h00)

Les inscriptions se déroulent sur un seul jour

LE MERCREDI 9 MAI 2012
DE 08h30 à 12h30 et DE 17H00 à 19H00

A la salle de réunion de l'école de la Place Favre
1, avenue F.-A. Grison
1225 Chêne-Bourg

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site internet
www.inscriptiongiap.ch

Référez-vous aux instructions de téléchargement sur notre site.

Et si c'était votre enfant à la roulotte?



Pour Pâques, cette année, vous pouvez déjà inscrire vos enfants pour un atelier de quatre demi-journées, du mardi 10 au vendredi 13 avril à Chêne-Bourg. Les activités se déroulent de 9 h. à midi ou de 14 h. à 17 h! L'accueil a lieu une heure avant le début de chaque activité.

Julia propose deux ateliers différents:

“Nos premières partitions” où les enfants inventent leurs propres signes, éditent leurs dessins et se découvrent en fulgurants chefs d'orchestre en herbe pour permettre au groupe de réaliser l'œuvre qui sera enregistrée.

“Diva Musica en sons et en couleurs!”

Des personnages choisis de la mythologie orchestreront nos après-midi pour créer des ambiances

sonores de différents pays. Ensemble, nous écouterons des contes magnifiques et illustrerons, fabriquerons le décor de ce qui est tout à la fois notre passé, notre présent et notre futur!

Une petite semaine à mi-temps, c'est encore la possibilité d'inventer, chanter, danser, jouer, écouter et rire dans un groupe de maximum de douze enfants...

Le contenu de chaque atelier est adapté à l'âge des enfants

Riche d'expérience auprès de centaines d'enfants, depuis plus de 6 ans que circule la roulotte sur les communes de Genève, Julia Sallaberry offre une attention bienveillante, un enthousiasme réel pour l'environnement sonore et sait le faire découvrir et partager à tous ces enfants qui, d'année en année, se réjouissent de revenir à la roulotte!

Ne tardez pas à prendre contact avec l'association “Au fil des sons”, afin que votre enfant, puisse partager un moment inoubliable et magique!

Tél. 076 457 93 04
www.aufildessons.ch
contact@aufildessons.ch

Dans le cadre de la première partie de la saison musicale, le prochain spectacle proposé se déroulera au Point favre:



Les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 avril 2012 à 20 h 30
Confiture la compagnie qui étale la culture présente:
Phèdre dé-Racinée

Avec Julien Opoix, Sara Barberis, Ania Temler, Daniel Wolf, Sabine Peeters, Antoine Maulini et Capucine Lhemanne

Le registre de la relecture de l'œuvre classique avait déjà donné lieu à plusieurs créations de la compagnie. Avec le Phèdre de Racine, pièce nourrie des poètes latins et grecs, il y a une vraie présentation de l'œuvre, un travail d'exploration de la vertigineuse culture qui remonte à la Grèce antique et revient jusqu'à nous depuis la France de Louis XIV. Vous découvrirez un étudiant en difficulté devant les lignes de Racine, et des personnages de tragédie qui s'échapperont du livre pour venir à son secours...

Durée: 1 h 35 sans entracte

Plus d'informations en temps voulu sur ce spectacle sur le site Internet de la commune:
www.chene-bourg.ch

André Bucher, sculpteur des volcans est exposé dans sa commune

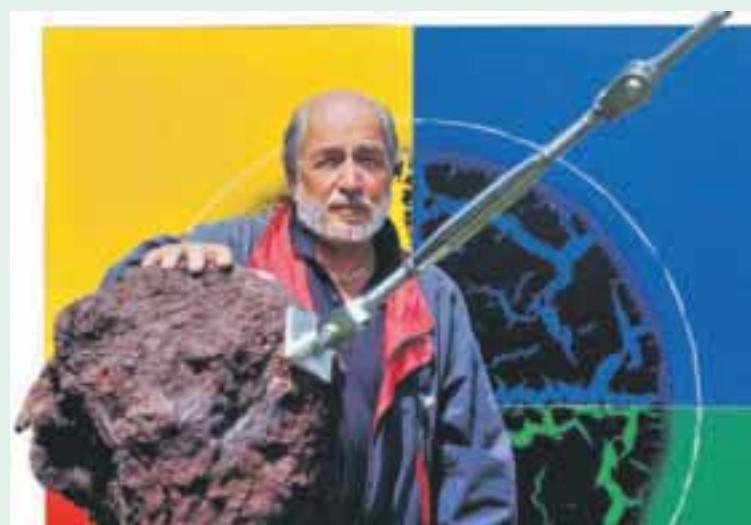
À fin de rendre hommage au sculpteur André Bucher et d'inaugurer une série d'expositions, la commune de Chêne-Bourg en collaboration avec les membres de sa famille organise une exposition de ses œuvres du 18 avril au 25 mai 2012.

Vous pourrez admirer ses peintures et sculptures dans les nouvelles salles d'exposition du chalet Floraire les mercredis de 14 h. à 16 h 30, les jeudis de 14 h. à 20 h. et les vendredis de 14 h. à 16 h.

De plus, quelques-unes de ses œuvres seront exposées dans le parc Floraire, sur l'espace situé entre la Mairie et le chalet Floraire.

Enfin, déjà depuis le début du mois de mars, sa sculpture intitulée “TENSIONS” est installée sur le giratoire situé avenue de Bel-Air / avenue du Rond-Point.

Nous espérons vous accueillir nombreux dans ce nouveau lieu culturel de Chêne-Bourg.



Défilé de la biennale de la danse à Lyon

La commune de Chêne-Bourg cherche des couturières bénévoles afin de fabriquer les costumes que porteront les participants au défilé de la biennale de Lyon.

Renseignements 022 869 41 15 ou culture@chene-bourg.ch


Philippe Colin
 BIJOUTIER - JOAILLER
 71, rue de Genève
 1225 Chêne-Bourg
 Tél.: 022 348 7580

Agent
GUESS

TISSOT

Créateur de bijoux

Achète or et vieux bijoux


Fermé le lundi
Tél.: 022 750 15 62

Arrêt bus 33 & 34. 
 115 route de Choulex
 1244 CHOULEX


Durlemann sa
 Installations thermiques & Energie renouvelable

• 36, rue Peillonex
 1225 Chêne-Bourg
 • T: 022 348 16 03
 • F: 022 348 69 81
 • E: info@durlemann.ch

Installation | Rénovation | Entretien | Dépannage
 24h/24



Favorisez nos annonceurs!

Vente
 Installation

AGENA
 TV - HIFI - VIDÉO

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel **CANAL+**

Réparation
 Dépannage


SERRURERIE
Renato LAZZARONI
DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 022 349 37 39
 Fax 022 349 52 72

Atelier:
 Tél. + fax 022 781 56 26
 Natel 079 431 66 29
lazzaroni.r@bluewin.ch


Recyclage de valeurs
022 306 15 15

Ch. de l'Emeraude 8 - 1214 Vernier




Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
 Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56
Alain Akar
 e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
 Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
 Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

Thônex



Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les vendredi 6 et lundi 9 avril 2012.

Bibliobus

Le bibliobus stationne au chemin de Marcellly (angle av. Tronchet) tous les vendredis de 14 h. à 17 h., sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au 022 418 92 70 ou en consultant le site internet des bibliobus www.ville-ge.ch/bm

Médailles de chiens

Les médailles de chiens sont à disposition au pavillon annexe à la Mairie du 3 janvier au 31 décembre 2012:

Fr 105.- pour le 1^{er} chien

Fr 145.- pour le 2^{ème} chien

Fr 205.- dès le 3^{ème} chien

La médaille vous sera directement délivrée le jour de votre passage au pavillon annexe, puis vous recevrez par courrier une facture établie par l'administration fiscale cantonale.

Concert

Concert de la Musique de la Police Genevoise, samedi 12 mai 2012 à 20 h 30, salle des fêtes de Thônex. Entrée libre.

Manifestations

Le comité des fêtes et du jumelage organise la "Fête du printemps", le samedi 12 mai 2012 de 10 h. à 12 h., bourse aux géraniums sur le parvis de la salle des fêtes et vide-greniers

Publicité

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Carouge - Petit-Lancy
24h/24

022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

Maison Funéraire - Prévoyance

dans le préau de l'école Marcellly. Inscriptions au moyen du tout ménage uniquement.

Spectacle

Sonia Grimm présente son nouveau spectacle le dimanche 6 mai 2012 à 16 h., salle des fêtes de Thônex. Les billets sont en vente auprès de la réception de la Mairie de Thônex:

1 enfant	Fr 21.-
2 enfants	Fr 27.-
2 adultes + 1 enfant	Fr 74.-
2 adultes + 2 enfants	Fr 94.-
2 adultes + 3 enfants	Fr 114.-

Requêtes en construction et démolition

APA 35819-2 – parcelle 3857 - fe 19, M. Philippe Marmet, architecte pour SI Chemin des Deux-Communes 31 - réfection et isolation de façades - remplacement de fenêtres - création de loggias - panneaux solaires en toiture, chemin des Deux-Communes 31.

APA 35820-2 – parcelles 4644,

4645, fe 19, M. Philippe Marmet pour SI rue de Genève 101A - réfection et isolation des façades - remplacement des fenêtres - création de loggias - installation de panneaux solaires, chemin des Deux-Communes 12/rue de Genève 101 et 103.

APAT 5882-2 – parcelle 5518 - fe 30, Pescatore Architecte Sàrl, pour DHL Express (Suisse) SA pour Shell (Switzerland) AG, aménagement d'un dépôt, route d'Ambilly 1.

APAT 5893-2 – parcelles 2281, 2282, 3295, 3293 - fe 13, Prisme Créations pour Mme B. et M. W. Rosset, véranda, avenue des Verchères 14b.

APAT 5900-2 – parcelle 4580 - fe 21, 22, Gérofinance-Dunand SA pour les copropriétaires, création d'un sas au rez de chaussée - avenue Tronchet 20bis.

APAT 5905-2 – parcelle 5819 - fe 14, Prisme Créations pour M. et Mme Mireille et Pierre-André Reichenbach - création d'une véranda, chemin Jules-Dufresne 8a.

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi 15 mai 2012 à 20 h.

Mardi 19 juin 2012 à 20 h.

ANIMATION PARASCOLAIRE



INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

POUR LES ECOLES DE THÔNEX:

- Adrien Jeandin
- Bois des Arts
- Marcellly
- Pont Bochet

RESTAURANT SCOLAIRE ET/OU ACTIVITES SURVEILLEES

LES INSCRIPTIONS SE DEROULENT SUR UN SEUL JOUR

LE MERCREDI 09 MAI 2012
DE 8H30 A 12H30 ET DE 17H00 A 19H00

Au restaurant scolaire de l'école de Marcellly
10, chemin Marcellly 1226 Thônex

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site internet
www.inscriptionqiap.ch

Les Autorités remercient les bénévoles

D epuis plusieurs années déjà, les autorités de Thônex ont pris l'habitude de remercier tous les bénévoles qui ont œuvré lors des différentes manifestations organisées par la commune durant l'année écoulée.

C'est donc le mercredi 22 février que la plupart d'entre eux se sont retrouvés dans les annexes de la Salle des Fêtes pour une soirée "choucroute".

L'apéritif de bienvenue servi dans le hall d'entrée a permis à chacun de saluer et rencontrer les personnes avec lesquelles il avait fait équipe l'an dernier.

Dans la salle, des tables magnifiquement dressées avec bougeoirs attendaient les invités venus se délecter d'une délicieuse choucroute royale concoctée par l'équipe de l'auberge et servie à table sous

l'œil attentif de M. Alain Akar.

Le maire de la commune, M. Philippe Decrey, accompagné des deux conseillers administratifs, MM. Claude Détruche et Pascal Uehlinger, a remercié les quelque 200 bénévoles sur lesquels Thônex peut compter, ce qui étonne bien des responsables d'autres communes, qui peinent à recruter du monde lors des manifestations qu'elles organisent!

Une des raisons en est sûrement que Thônex sait si bien remercier ceux qui se dévouent pour elle chaque année!

En signalant qu'en 2012, la fête du 1^{er} Août aura lieu à Thônex, le maire encourage tous les bénévoles et les remercie encore chaleureusement pour le travail accompli!

José Fischer

Pour renforcer ses effectifs
**Le Corps des
 Sauveteurs Auxiliaires
 de Thônex**
 a besoin de vous !



Voulez-vous bénévolement

- rendre service à la communauté ?
- participer aux activités de la vie communale ?

C'est possible, en devenant
Sauveteur Auxiliaire de Thônex



Pour renseignements et inscriptions :

Local : 16, avenue Tronchet, Tél. 022 349 92 00
 E-mail : sauveteurs.thonex@bluewin.ch
 Internet : www.sauveteurs-thonex.ch

Chef	:	Alain Berger	Tél	078 617 56 15
Sous-chef	:	Daniel Perisset	Tél	022 348 10 37
Brigadier	:	Bernhard Stelle	Tél	079 200 73 49
Brigadier	:	Budimir Stojanovic	Tél	079 219 41 63

Thônex social

Espace de Vie Enfantine (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Tél. 022 349 17 11

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7 h 30 à 12 h 30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13 h 30 à 17 h 30.

Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens: tél. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônesiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens: M^{me} Irène Hensler, tél. 022 348 13 29.



Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

Lundi: 9 h à 11 h 30. Mercredi et samedi: 9 h à 11 h 30; 15 h à 18 h 30.
 Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Abonnement Adulte

Individuel ou couple 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1^{er} juillet)
 + Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'Art 1.30 CHF); 4 livres par adulte pour 3 semaines

Abonnement Famille

Parents* et enfants 10.00 CHF (5.00 CHF dès le 1^{er} juillet)
 + Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'Art 1.30 CHF)

Location de livres enfants gratuite

4 livres par adulte pour 3 semaines; 4 livres par enfant pour 3 semaines
 8 livres enfants maximum par famille

* Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'**Heure du conte** et des **Lectures d'Albums**, des animations gratuites destinées aux enfants. Une grande braderie de livres est également organisée au début de l'été. Renseignements: www.bibliothequegaillard.com

Thônex fête le Printemps

Nouvelle manifestation communale et printanière



Le 12 mai prochain, le Comité des fêtes et du jumelage de Thônex vous propose une nouvelle fête communale "Thônex fête le Printemps". La première édition s'annonce fleurie et colorée avec notamment la mise en place d'une bourse aux géraniums, un vide-greniers, diverses animations; une buvette et de quoi se restaurer vous sont aussi proposés.

Le samedi dès 9 h 30, vous avez la possibilité de vous rendre sur le parvis de la salle des fêtes afin d'acheter vos géraniums, préalablement commandés.

L'occasion vous est donnée de les faire rempoter sur place par les jardiniers des espaces verts de la commune. Vous pouvez ainsi venir avec vos pots ou bacs à fleurs vides et repartir avec vos jardinières prêtes à décorer vos balcons, terrasses et jardins. La terre de rempotage est gracieusement mise à disposition par la commune et un système de parking est prévu afin de faciliter le chargement des véhicules.

Dès à présent et jusqu'au 30 mars, n'hésitez pas à commander vos géraniums auprès du Comité des Fêtes de Thônex, au moyen du flyer distribué dans tous les ménages thônésiens en indiquant le nombre de plantes que vous souhaitez réserver (CHF 4.- par géranium). Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi préciser lors de votre commande, la couleur désirée (rouge, violet, rose ou un mélange).

Pour faire de la place dans vos

caves et armoires avant l'été ou pour dénicher l'objet rare, cette Fête du printemps est aussi l'occasion de prendre part au vide-greniers, réservé aux habitants de la commune et non commerçants. Se déroulant principalement dans le préau de l'Ecole Marcellly, une zone sera réservée aux enfants. Pour participer au vide-greniers une inscription préalable est nécessaire jusqu'au 30 mars, avec délai de paiement au 30 avril prochain. Les places étant limitées, les premiers inscrits seront les premiers servis. Le règlement du vide-greniers est à consulter à la réception de la Mairie ou sur le site internet de la commune www.thonex.ch.

Comité des fêtes et du jumelage
p.a. Mairie de Thônex
Case postale 64
1226 Thônex
E-mail: fetes@thonex.ch

Les Compagnons de la Tulipe Noire

Cette compagnie de théâtre amateur est à nouveau venue présenter un spectacle à Thônex les vendredi 24 et samedi 25 février, dans le cadre de sa saison 2012.

Il s'agit cette fois d'un vaudeville intitulé «J'aime beaucoup ce que vous faites» écrit par Carole Greep et mis en scène par Jean-Pierre Passerat.

Son thème: comment une

fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité, juste avant leur arrivée pour un week-end finalement pas comme les autres dans votre maison de campagne! Imaginez l'ambiance!

La distribution est la suivante:
Hubert Claude (Pierre)
Josiane Geandier-Simond (Marie)
Natacha Andaloro (Carole)

Pascal Roduit (Charles)
Aurore Andaloro (Julie)
Les décors ont été conçus et réalisés par Dominique Zaugg, Marguerite et Rodolphe Steiner et Jean Guerin.

A l'éclairage et au son, Henri Schaefer, Florent Veuve, Dominique Zaugg et Filipe Pessoa.

Le thème choisi est original et amusant. Seul petit regret: une perceptibilité du texte parfois difficile pour le public dans la salle.

Rappelons encore une fois que ces représentations sont offertes par la commune de Thônex à la population dans le cadre de son programme d'activités culturelles et qu'elles mériteraient une fréquentation plus importante!

Bravo encore à cette sympathique troupe!

José Fischer



Publicité

RESTAURANT 3 COMMUNES

Safak et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.
Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2011-2012.

		Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers		Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.		Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: containers à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier		Levée les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ① Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^e mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée du verre		Levée le 4 ^e jeudi du mois. ①	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.	2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
Levée de la ferraille		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles végétales		Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Huiles minérales		Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Déchets de jardin		Levée les mercredis 4, 18 et 25 avril, le jeudi 12 et le lundi 23 avril 2012, les mercredis 2, 9, 16 et 23 mai, ainsi que le jeudi 31 mai 2012. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h + samedi de 14h à 16h. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les containers livrés par la commune.
Piles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
Aluminium et fer blanc		Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ①	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Bouteilles PET		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Matériel électronique			Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.
Médicaments		Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.		
Ampoules économiques, vitres, miroirs				Centre de voirie ou Espace de récupération du canton.
Textiles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon.	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
Peintures diverses		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace de récupération du canton.
Déchets organiques		Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h été (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

Ch. de la Colombe: verre – piles – PET – papier – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – alu, fer blanc – PET
 Ch. de l'Eperon: verre – piles – papier – PET – textiles – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Rondeau/Conches: verre – piles – papier – PET – alu, fer blanc – capsules Nespresso – ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

1 Route de Mon-Idée (Denner).
 2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).
 3 Chemin de Marcellly.
 4 Chemin des Deux-Communes.
 5 148, rue de Genève.
 6 Chemin des Cyprès.
 7 Villette.
 8 Chemin des Mésanges.
 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.
 10 Route de Sous-Moulin.
 11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).
 12 Chemin Edouard-Olivet.
 13 20, chemin du Foron.

Attention aux jouets sexistes!

Mais qu'est-ce qu'un jouet sexiste? C'est un jouet que l'on destine exclusivement aux filles ou aux garçons. Vous me répondrez alors: «Il n'y a pas de jouet sexiste! Un enfant peut s'amuser avec tout type de jouet». C'est juste! Mais essayez donc de faire jouer un garçon à la dinette ou une fille au circuit de voiture! Sauf exception, cela va être assez difficile ou mal reçu par chacun d'entre eux. L'un va penser que tel jeu est fait pour le «petit gars», et l'autre destine la dinette à la «fillette»!

Alors chez l'enfant, cette prédisposition à choisir tel ou tel jeu, est-ce de l'inné ou de l'acquis? Formons-nous nos enfants à tendre vers des catégories de jeu bien spécifiques? Comment leur choisir des jeux en évitant le sexisme?

tant le sexisme.

Les activités ludiques permettent à votre enfant d'exprimer des besoins et désirs profondément ressentis. Il va, grâce au jeu, découvrir ses propres valeurs, exprimer ses talents et travailler son imaginaire, qui, s'il n'est

ni refoulé, ni canalisé, se métamorphosera, à l'âge adulte, en une forte créativité.

Par le jeu, votre petit recrée également le monde, pour mieux le comprendre. Par exemple, c'est en imitant ses parents, qu'un enfant va réussir à concevoir et à apprendre ce qu'il doit devenir à son tour: un adulte, femme ou homme de demain.

Aussi, les jouets participent pour beaucoup à la fabrication de l'identité féminine ou masculine des enfants. Très souvent ancrés dans une sexualisation traditionnelle - les filles tiennent un aspirateur, font la cuisine sur un appareil miniature... et les garçons construisent une grue en mécano, jouent avec des voitures, se battent à l'épée - ils reproduisent le schéma socioculturel des générations précédentes... qui n'a plus lieu d'être actuellement!

En effet, les rapports hiérarchiques au sein de la famille et de la société ont été bouleversés. L'accès de



la femme au marché du travail, à la politique, au droit de vote, son émancipation progressive et la maîtrise de sa fécondité, remettent en perspective le rôle de l'homme et de la femme. Il y a redistribution des cartes, même si la parité n'est pas encore acquise dans tous les domaines!

domaines ! Finalement, ces jouets sexistes, porteurs d'anciennes valeurs, ne semblent plus être au goût du jour et vont, peut-être, contre l'évolution du statut de l'homme et de la femme d'aujourd'hui.

Car ne cloisonnent-ils pas les enfants, dès leur plus jeune âge, dans

un certain rôle? Ne réduisent-ils pas l'imaginaire du petit sur son devenir?

Aussi, en tant que parents, soyons attentifs à ce que nos choix reflètent et véhiculent. Il ne s'agit pas, là, de ne pas acheter de poussette aux petites filles, mais de leur proposer, également, d'autres jeux, plus égali-taires, qui leur montrent la diversité de la vie, des rôles et des professions!

Pour conclure: ma fille aime jouer à la dinette, laver les vêtements de sa poupée. Mais, demandez-lui de débarrasser le lave-vaisselle, ranger sa chambre, il n'y a plus personne! Tout est une question de mesure! ■

Emmanuelle Alloy

MEDECIN-DENTISTE

Dr Bertrand EYRAUD

*Ch. Du Pont-de-Ville, 7
1224 Chêne-Bougeries
Tél 022 348 42 49
Fax 022 349 04 38
dreyraud@gmail.com*

Le Dr Eyraud est fier de vous annoncer
la reprise du cabinet du Dr Genier.

Urgences
Traitements sans douleur
Implantologie
Orthodontie enfant et adulte
Parodontologie
Esthétique dentaire
English spoken

Quelques bonnes adresses pour vous aider

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE):
022 388 74 50 - <http://www.ge.ch/egalite> - Informe, oriente et conseille le grand public

Lab-Elle: 1217 Meyrin - <http://www.lab-elle.org> – Association qui valorise les albums offrant une part belle à la diversité.

Publicité

Cycle d'Orientation BERSOT

- **8^e, 9^e, 10^e, 11^e regr 3** 6^e, 7^e, 8^e, 9^e niveau A
 - Encadrement chaleureux et suivi personnalisé
 - Cours de 8 h 05 à 16 h 30, repas et devoirs compris
 - Appuis de 16 h 45 à 17 h 45 ouverts à tous

134-136, rue de Genève www.bersot.ch
1226 Thônex (tram 16) www.agep.ch
Tél: 022 349 10 10
ce.bercet@bluewin.ch

Réouverture de la classe de 8^e A+ (6^e) Cours de vacances du 13 au 24 août 2012



Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!
Depuis 12 ans à Genève
 Garantie et suivi gratuit d'un an.
 Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.
TABAC STOP Center
 31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE
www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15

escaliers
 menuiserie
 charpente
 habitations bois
 transformations
 restaurations - rénovations

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871



107, avenue de Thônex
 1231 Conches Genève
 Téléphone 022 703 40 90
 Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité
 Concessionnaire SIG et Swisscom
 Electricité - TV et Téléphone
 7, ave Krieg – 1208 Genève
 Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76
 e-mail: paco@bluewin.ch

Aux commerçants des Trois-Chêne

VOTRE PUBLICITE EN 4 COULEURS DANS L'ANNUAIRE CHENOIS 2012-2013?

Action: 4 couleurs pour le prix d'une! Il est temps d'en profiter!

Pour plus d'informations, contactez-nous au 022 349 43 81 (le matin) ou par e-mail à pub@lechenois.ch

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
 sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
 par des professionnels

Du lundi au vendredi
 de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
 Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg



G.BUSULINI

123 B, rue de Genève
 1226 Thônex-Moillesulaz
 E-mail: thonexoptic@bluewin.ch www.optiquethonex.ch

**OPTIQUE
 THÔNEX**

Tél. 022 348 26 10
 (près de la douane)

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

Téléphone 022 348 33 55

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch



Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Accueil



Bonjour, nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis de 9 h 30-12 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

Nouveau site internet

Nous avons un nouveau site internet où vous pouvez trouver nos dernières informations. N'hésitez pas à le consulter:
www.crl-chenebougeries.ch

Enfants

Le centre aéré d'été se déroulera du 2 juillet au 27 juillet 2012. Les inscriptions sont ouvertes dès le 23 avril 2012.



Préadolescents

Le centre aéré d'été se déroulera du 2 juillet au 21 juillet 2012. Les inscriptions sont ouvertes dès le 23 avril 2012.

Boum anniversaire

Deux mardis par mois sur projet, de 17 h à 21 h.

Tu veux faire ton anniversaire? Mets tes parents dans le coup! La salle est mise à ta disposition et Nathalie t'aide à organiser la boum. Un forfait de CH 50.– est demandé pour le DJ.

Soirées Spag' du vendredi

Repas et projection vidéo, les 30 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin.

Publicité

COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries
STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)
Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13

Sur inscription.

Soirées Pré-Ados

SPAG' du VENDREDI
Repas et projection vidéo
2 mars, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin
De 18h à 21h30
Sur inscription
Centre de Rencontres de Chêne-Bougeries 41, ch de la Gradelle -Bougeries 022 349 44 49

Adolescents (de 12 à 17 ans)

Les snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis, de 11 h 30 à 13 h 30. Tu peux venir avec ton repas (un micro-ondes est à ta disposition) ou l'acheter sur place (petite buvette).



Accueil Ados

Les mercredis de 14 h à 19 h.

Les vendredis de 17 h à 22 h.

Les samedis de 16 h à 21 h.

A ta disposition: billard, babyfoot, ping-pong et autres jeux.

Les vendredis et samedis soir, possibilité de manger pour presque rien!

Atelier de musique

Les mercredis de 17 h 30 à 19 h, viens t'initier aux différentes techniques: écriture – instrumentals – logiciels de musique – enregistrements voix.

Atelier de bricolage

Les mercredis de 15 h à 17 h. Bricole tout! Vélo, firmo, bois, etc.

Publicité

EMS LE PRIEURÉ
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 21 00
Fax 022 869 21 01
info@emsleprieure.ch

EMS Le Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 21 00
Fax 022 869 21 01
info@emsleprieure.ch

Bibliothèque interactive



Nous avons mis à disposition du public depuis le mois de septembre 2011 un espace d'échange de livres en libre service, situé à l'entrée du Centre. Nous sommes heureux de constater que notre étagère se remplit de romans variés. Basé sur le principe du livre nomade institué par les bibliothèques de la Ville de Genève, les livres « je me balade » peuvent être empruntés par n'importe qui pourvu qu'ils reviennent dans le circuit de lecture. Sans inscription préalable avec pour seul idéal le plaisir du partage, de l'échange d'un écrit et de l'envie de transmettre un moment de bonheur. Amoureux de la lecture ou simple curieux, rendez-vous au Centre de rencontres et loisirs de Chêne-Bougeries.

ment et détente.

Renseignements:
Claudine Streiff-Favre,
022 349 04 55.

Rythmique
Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:
Institut Jacques-Dalcroze,
022 718 37 60.

Bridge
Pour les amateurs de cartes.
Renseignements:
Antoinette Fayet, 022 349 21 71.

Cours

Gymnastique



Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:
Cornélie Wirth, 079 449 29 58.

Eutonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité).



Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:
Rose-Marie Günther, 022 345 47 60.

Self-Défense

Renseignements:
Alain Mangano, 079 937 46 10.

Danse Country Western

Renseignements:
Jean-Claude Herren, 079 371 70 74.

Batterie, djembé, congas

Tous publics.
Renseignements:
Guillaume Duchêne, 076 589 08 83.



CHÊNE-BOUGERIES
CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

CHEMIN DE LA GRADELLE 41
1224 CHÊNE-BOUGERIES

Publicité



Cabinet de Consultation Nicole Fleury

Psychotherapeute, praticienne de santé, formatrice à Thônex

- Psychothérapie, soutien, coaching
- Libération d'événements traumatiques
- Consultation conjugale et familiale (enf.-ado)
- Médecine naturelle: réflexe-émotions-thérapie, relax., équilibre énergétique
- FORMATIONS
 - chrysanthème-réflexologie (ref. ASCA)
 - Antoine de Léger

Abonnable par de nombreuses assurances maladie complémentaires

www.nfleury-therapies.ch
Tél. 022 349 58 09

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bourg

Horaire d'accueil au public

Lundi: de 14 h à 20 h.
Mardi: de 9 h à 22 h.
Mercredi: de 9 h à 21 h.
Jeudi: de 14 h à 21 h.
Vendredi: de 14 h à 22 h.
Samedi et dimanche: selon activités.

Ouverture du secrétariat

Lundi et mardi: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.
Jeudi et vendredi: de 8 h 30 à 12 h (permanence téléphonique).

Enfants et adolescents

Centre aéré de Pâques

Pour les enfants de 6 à 12 ans
Du mardi 10 au vendredi 13 avril 2012
Accueil de 8 h à 18 h, activités de 9 h à 17 h
Au programme: grillades en forêt, piscine, aventures au coin des rues...
Tarif: de frs 32.- à frs 236.- la semaine (4 jours) en fonction du revenu familial.
Une réduction est accordée pour l'inscription des frères et sœurs.

Publicité

Spectacle enfants

Mon ours a disparu

Par la compagnie Les Croquettes.
Théâtre de marionnettes
Tout public dès 4 ans



Au cours d'une promenade, dans un moment d'inattention, Léo et Tilly oublient leur ours en peluche en forêt. Quel drame! Les deux nounours Filou et Toudou, habitués au confort des villes, devront affronter la peur, le froid, la faim, pour retrouver le chemin de leur maison. Grâce à Madame Salamandre et Monsieur Colvert, nos deux héros en peluche vont réussir à vaincre les dangers de la forêt et à retrouver avec réconfort les bras des enfants.

Qui n'a pas éprouvé un énorme chagrin à la perte d'un jouet aimé?

Quand: mercredi 25 avril et samedi 28 avril à 14 h et 16 h
& dimanche 29 avril à 11 h et 14 h
Prix des places: enfant frs 6.-, adulte frs 12.-
Le spectacle est suivi d'un petit goûter gratuit, et d'un moment d'échange et de partage entre les

enfants, les parents et les comédiens.

Réservation dès le 16 avril au 022 348 96 78.

femmes... Pour se rencontrer, échanger, apprendre et se divertir. Dès 18 h 30 accueil, 19 h-21 h animation et repas canadien

Exposition

Cliff Green

Photographie

Exposition du 4 avril au 4 mai
Vernissage mercredi 4 avril dès 18 h 30

Manifestations

Troc de Chêne-Bourg

Samedi 21 avril de 9 h 30 à 12 h 30
Vente deuxième main: jouets, vêtements, enfants de 0 à 14 ans, matériel bébé.

Pour la vente, inscription obligatoire à la Maison de Quartiers le jeudi 29 mars de 19 h 30 à 21 h

Soirée femmes

«Fabriquer ses cosmétiques soi-même»

Mercredi 25 avril de 18 h 30 à 21 h
Une soirée spécialement pour les

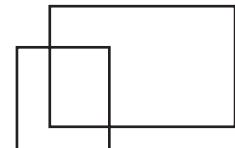


Rue François-Perréard 2, 1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax 022 348 96 75
e-mail cl.chenebourg@fase.ch

Publicité

BERNARD GOLAY

73, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 44 80
Fax 022 349 89 88



Miroiterie – Vitrerie – Boutique Cadeaux

Institut de Beauté



13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Ionisation
- Massage du sportif classique
- Massage classique
- Piercing: 079 320 41 88

INSTALLATIONS SANITAIRES ÉTUDES GAZ



DE SIEBENTHAL & CIE
Entreprise fondée en 1933

CRÉATION – RÉNOVATION ENTRETIEN

Tél. 022 349 01 97 Fax: 022 348 59 22
Ch. de la Pallanterie 7 – 1252 MEINIER

NIKADECOR

Tapissière courtepointrière

Katarina Rimac Bozic

Réfection de sièges

Confection de housses, rideaux, etc.

Rue Peillonnex 3
Chêne-Bourg

022 349 36 06
079 774 25 64

Sur un air de... Glinka, Mikhaïl (Ivanovitch)



Portrait de Kramskoï.

Gcompositeur russe, souvent appelé "le père de la musique russe" pour avoir été le premier à cultiver les modalités traditionnelles russes (Novospasskoï, district de Smolensk, 1^{er} juin 1804; Berlin, 15 février 1857).

Issu d'une famille de propriétaires assez riches, il fait ses études dans une institution réservée aux nobles à Saint-Pétersbourg (1818-22). Il prend aussi des cours particuliers de musique: son professeur de piano est un musicien allemand, Carl Meyer, et

il étudie le violon. Pendant le séjour à Saint-Pétersbourg du célèbre pianiste irlandais John Field, Glinka commence à travailler avec lui, mais Field ne lui donne que trois leçons avant son départ. Glinka aborde la composition avant d'avoir reçu une formation théorique. Dans son enfance, il voyage dans le Caucase, puis reste quelque temps dans le domaine de son père.

A l'âge de vingt ans, il entre au ministère des Communications, à Saint-Pétersbourg, et conserve des emplois gouvernementaux jusqu'en 1828; en même temps, il perfectionne son éducation générale par la lecture; il se lie d'amitié avec les meilleurs écrivains russes de l'époque, notamment les poètes Joukovski et Pouchkine. Il prend également des leçons de chant avec un professeur italien, Belloli.

En 1830, il se rend en Italie, où il poursuit de façon irrégulière des études à Milan (il passe la majeure partie de ses années italiennes dans la capitale lombarde); il visite aussi Naples, Rome et Bologne, rencontre Donizetti et Bellini et s'éprend de la musique italienne. Ses premières œuvres vocales et instrumentales sont profondément italiennes dans leur structure mélodique et harmonique.

En 1833, il se rend à Berlin, où il travaille le contrepoint et la composition avec le célèbre théoricien alle-

mand Dehn; il a presque trente ans lorsqu'il termine ses études théoriques.

En 1834, à la mort de son père, Glinka retourne en Russie pour s'occuper des affaires de la famille. Il se marie un an plus tard, mais son mariage est malheureux et il se sépare bientôt de sa femme, dont il divorcera finalement en 1846.

Le retour dans son pays natal l'incite à composer un véritable opéra national sur un sujet (proposé par Joukovski) tiré d'un épisode historique de l'histoire russe, le sauvetage du premier tsar de la dynastie Romanov par un simple paysan, Ivan Soussanine (le compositeur italien Cavos avait écrit un opéra sur le même sujet vingt ans plus tôt et l'avait dirigé à Saint-Pétersbourg). L'opéra de Glinka est représenté à Saint-Pétersbourg, le 9 décembre 1836, sous le titre "La vie pour le tsar". L'événement est salué par les milieux littéraires et artistiques de Russie comme un jalon de la culture russe et, en fait, l'opéra patriotique de Glinka donne une impulsion créatrice décisive à la musique nationale russe. Il restera au répertoire des théâtres russes jusqu'à ce que la Révolution le juge inacceptable; il sera repris sous son titre original, "Ivan Soussanine", le 27 février 1939, à Moscou, sans modifications de la musique, mais en éliminant du livret les références au tsar, l'idée de sauver le pays se substituant à celle de sauver le tsar.

Son opéra suivant, "Russlan et Ludmilla", d'après le conte de Pouchkine, est créé le 9 décembre 1842 et devient extrêmement populaire en Russie. Glinka introduit dans la partition de nombreux éléments de musique orientale; on y trouve même l'un des premiers usages de la gamme par tons entiers dans le domaine lyrique. Ces deux opéras conservent la forme italienne traditionnelle, avec des airs, des chœurs et des épisodes orchestraux nettement séparés.

En 1844, Glinka vient à Paris, où il fait la connaissance de Berlioz; il voyage également en Espagne, où il recueille des chants traditionnels; les fruits de sa tournée en Espagne se retrouvent dans deux œuvres symphoniques, "Jota Aragonesa" et "Une nuit d'été à Madrid".

En retournant en Russie, il s'arrête à Varsovie, où il séjourne trois ans; il passe les dernières années de sa vie à Saint-Pétersbourg, Paris et Berlin, où il meurt.

M. Weber - F. Herrera

Glinka composa: Oeuvres pour la Scène, Musique pour Orchestre et Musique de Chambre.

Bibliographie:

Mikhaïl Glinka et la musique russe.
Editions Radouga (Moscou).
Dictionnaire biographique des musiciens. Th. Baker-N. Slonimsky/ Ed. Robert Laffont (Paris)

Inscriptions 2012-2013

Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre vous invite à inscrire vos enfants ou vous-même:



Thônex, vendredi 4 mai de 16 h à 18 h 30
Centre musical, Avenue Tronchet 9A
ou du lundi 23 avril au samedi 5 mai
au Bd de Saint-Georges 36
Lu, ma, je, ve 10 h 30 - 12 h 30 et 16 h - 18 h 30 /
me 9 h - 12 h et 16 h - 18 h 30
Sa 28 avril et ma 1^{er} mai: pas d'inscriptions.

Nous vous invitons aussi à nous découvrir lors de notre spectacle:
Thônex / Chêne-Bourg, samedi 28 avril à 11 h,
Ecole du Bois-Des-Arts

Inscriptions en ligne: www.cpmdt.ch

Publicité

LEÇONS DE PIANO-SOLFÈGE

Tous âges et tous niveaux

Préparation à la maturité musique des collèges

Catherine Simon
9, chemin du Saut-du-Loup
1225 Chêne-Bourg

Nouveau n° de tél: 077 415 19 66
e-mail: catsim52@hotmail.com



Ecole de la Guitare

Même sans connaissance du solfège Pierre Meister
Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

Asie. Regard actuel sur les

Routes Mythiques (?)

Photographies et textes par Clarisse Mazzia

Du 23 avril au 5 mai 2012

1 / 1
3e étage côté parc

Alain Mall
4

Genève

Billetterie:
Lundi-Vendredi: 7h30-23h
Samedi: 7h30-17h30
Dimanche: fermé

Publicité

Exposition des œuvres de Manfred Graef

Au Centre Médical 97-99 rue de Genève

Jusqu'au 27 avril 2012

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Manfred Graef est né à Cologne en Allemagne, actuellement il vit à Genève.

De sa formation de décorateur, il a gardé la netteté et la précision du trait. Ses modèles sont, le plus souvent, choisis dans le monde des animaux.

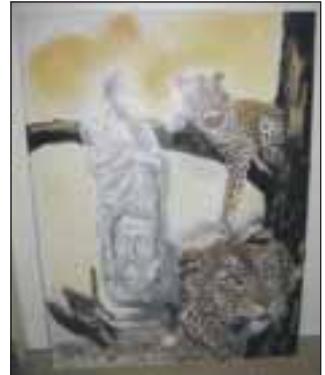
Avec justesse, il apporte à ses tableaux, outre des lignes très pures, des expressions captées sur le vif. C'est avec beaucoup de doigté qu'il arrive à donner vie à ses toiles, qu'elles représentent l'imposante tête d'un tigre ou la grâce majestueuse d'un cheval.

La peinture est, pour l'artiste, un second souffle qui complète la technique acquise dans le domaine très strict de la décoration. C'est ainsi qu'il aborde la mode du vêtement en peignant sur des foulards ou des cravates, portant ainsi l'art jusque dans la vie de chaque jour.

Il y a donc un mélange intéressant entre la rigueur d'un homme qui a exercé une profession qui requiert exactitude et la liberté d'un artiste confirmé.

Manfred Graef a présenté ses œuvres au Salon International du Monde de la Culture et des Arts (M.C.A) de Cannes -Azur en mars 2009.

Il a reçu en juin 2009 lors de l'Exposition Internationale du Monde de la Culture et des Arts de Cannes (M.C.A) le Diplôme Officiel - Plaque d'Or M.C.A 3^{ème} Grand Prix.



La Lyre de Chêne-Bougeries et son école de musique

Direction : Francesco Grassini

Samedi 12 mai à 20h

Concert annuel

Point favre, Salle communale
6 avenue F.A. Grison, Chêne-Bourg

Buvette - Tombola

Entrée libre

Chêne-Bougeries

L'ENCRE ET LA PLUME Ecrivain public | Travaux d'écritures

Anne-Catherine Armbruster

5, rue Jean Pelletier

1225 Chêne-Bourg

armbruster.ac@gmail.com / www.lencreetlaplume.ch

L'écrivain public écrit pour et avec autrui tout type de texte à caractère privé, administratif ou professionnel.

La langue est sa matière première et l'écrit la valeur ajoutée qu'il lui impose. Pour cela, il doit bien sûr maîtriser les règles de grammaire, de syntaxe et disposer d'un vocabulaire étendu.

En faisant preuve d'écoute et d'empathie, il est un acteur social qui permet aux individus de répondre à leurs obligations dans une société où l'écrit est omniprésent.

Mon offre de services couvre une palette de compétences sur les savoir-faire suivants:



Saisie, relecture et correction, ré-écriture, rédaction sites Web. Les petits travaux peuvent être traités par téléphone et mail. Les écrits plus importants nécessitent des entrevues.

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER, JE RÉPONDRAI À VOS DEMANDES AVEC GRAND PLAISIR.


**feuille
caillou
ciseaux**

Chêne-Bourg accueille la Fondation Cap Loisirs

MARCHE AUX PLANTES

samedi 5 mai 2012 de 8 h 30 à 15 h
à la Salle St-François de Sales
Avenue Petit-Senn, Chêne-Bourg

(arrêts tram 12 et bus 31 Favre et Peillonnex, parking dans la cour)

thé, café, croissants dès 8h30

musique live

géraniums et fleurs, légumes et fines herbes, jardinier-conseil

raclette, assiette paysanne

bar à vin, boissons

pâtisseries et confitures

Cap Loisirs ou l'art de mettre les loisirs au service des personnes avec un handicap mental et de leurs familles.

Fondation Cap Loisirs - 34, Boulevard de Saint-Georges

022 731 86 00 - caploisirs@caploisirs.ch - CCP 12-5587-5



spinelli & Fils

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

De quand date votre dernière Résurrection?

Poser ainsi la question est un brin provocateur, je vous le concède... mais nous aide peut-être à élargir notre perspective.

Il ne s'agit pas de croire que la vie n'est qu'un éternel recommencement; la résurrection nous faisant retourner à la « case départ » comme dans un jeu de l'oie pour tout recommencer. Cela je ne le crois pas!

La vie est unique, elle n'est pas la répétition générale de notre vie d'après et c'est pourquoi elle est si précieuse...

Croire à la Résurrection, c'est d'abord célébrer la victoire de Jésus sur la mort. Jésus a tout partagé de notre réalité humaine, de la crèche à la croix, de la naissance à la mort. Sa mise au tombeau aurait dû signifier la fin de l'histoire. Mais voilà, Pâques c'est la fête du passage ! Pour les Juifs d'abord, souvenir du passage avec Moïse de la Mer Rouge alors qu'ils sont pourchassés par Pharaon et qu'ils semblaient se retrouver dans une voie sans issue. Avec Jésus,

Pâques devient le passage, non plus à travers la mer... mais la Mort. Le tombeau, lieu sans issue par excellence, devient comme une porte ouverte sur la vie.

Croire à la Résurrection c'est donc aussi avoir cette espérance que la vie ne s'arrête pas à la mort. La mort demeurera toujours un mystère insoudable et la foi ne prétend pas donner une explication sur la mort, mais elle veut nous permettre de l'affronter avec la confiance qu'elle n'aura jamais le dernier mot.

Mais croire à la Résurrection, c'est encore plus que tout cela, c'est croire qu'aujourd'hui dans le quotidien de ma vie, Dieu est celui qui peut m'aider à me relever lorsque la vie m'arrête, lorsque je n'arrive plus à avancer ; lorsque, comme le peuple face à la mer, je me retrouve dans une voie sans issue. Et la vie n'attend pas notre mort pour nous conduire parfois dans des impasses; impasses de la maladie, du souci, du remords, du deuil, que sais-je encore... il y a tant

d'occasions où nous nous retrouvons de notre vivant déjà comme prisonniers du filet de la mort. La Résurrection, c'est croire que le Dieu de l'Évangile, à la suite du Christ, est Celui qui peut toujours et encore nous relever, nous re-susciter à la vie ; car il est celui qui toujours devant nous ouvre un chemin de vie, fût-ce à travers tous les obstacles de la vie, fût-ce même à travers l'obstacle de la mort. Pâques est bien la fête du passage, un passage toujours ouvert devant nous, vers la vie qui nous attend.

Alors... de quand date votre dernière Résurrection? ■

Pasteur Emmanuel Fuchs

Célébrations de Pâques à la Paroisse protestante

Venez célébrer Pâques à la paroisse protestante; c'est le moment le plus important de l'année chrétienne!

- Dimanche 1^{er} avril à 10 h au Temple (153, rte de Chêne): grand culte pour tous les âges animé par les enfants à

l'occasion de la fête des Rameaux

- Vendredi 6 avril à 10 h au Temple: culte de Vendredi saint (célébration de la mise en croix et de la mort de Jésus)
- Dimanche 8 avril à 10 h au temple: culte de Pâques (célébration de la Résurrection).

Et encore... chaque soir de la semaine des recueils à 18h30 au Centre (77, rue de Genève): lundi 2, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 (avec la célébration de la Sainte Cène) et samedi 7 avril.

Et enfin... célébration de l'aube pascale, rendez-vous à 6h30 devant l'église de Choulex pour chanter la résurrection au lever du soleil.

Notez encore

Pour les amateurs de BD, que nous aurons le grand privilège d'accueillir pour notre culte du soir: dimanche 22 avril à 18h au Centre le dessinateur Alain Auderset. Bienvenue à tous!

40 ans de l'Ecole du Pont-Bochet

Cette année 2012 l'école du Pont-Bochet / Thônex fête son 40^{ème} anniversaire. C'est en effet en 1972 que sont entrés les premiers élèves dans ce bâtiment tout frais sorti de terre. Pour marquer cet événement, une fête est organisée le vendredi 8 juin sur le terrain de l'école. Tout ancien élève, parent ou collègue est le bienvenu. Voici le programme des réjouissances:

- 18 h 30: prestations des élèves dans

la salle de gymnastique de l'école. - dès 19 h 30 soirée festive: stands de nourriture et de boissons, jeux pour les enfants, disco.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail (dominique.blanc@edu.ge.ch).

Anciens et amis de l'école réservez donc cette date! ■

La direction et l'équipe du Pont-Bochet



Club de Billard de Thônex

Devenez membre du Club de Billard des Aînés de Thônex (C.B.A.T.) qui vous offre des conditions idéales:

Les membres disposent d'un local indépendant. Ils peuvent en obtenir la clef d'entrée contre un dépôt remboursable de CHF 50.-, ce qui leur permet d'aller jouer quand ils veulent, durant les 7 jours de la semaine.

Le local est équipé de 2 billards "Toulet" français (3 boules), avec table chauffante.

La finance d'entrée est de CHF 20.-. La cotisation annuelle est de CHF 50.- pendant 5 ans et de CHF 20.- dès la 6^{ème} année. Une participation journalière de

CHF 1.- par joueur est demandée. Les sommes encaissées permettent au club de remplacer les tapis des tables de billard tous les 3 ans.

Le local est non-fumeur.

Les membres reçoivent gratuitement une carte d'autorisation pour le parking du Centre de loisirs.

Pour tous renseignements, le président André Pigny et le secrétaire Jean-Claude Corsini sont à votre disposition tous les mardis et jeudis de 10 h à 11 h au local du club au Centre de loisirs de Thônex. ■

Publicité

Pharmacie de
Chêne-Bougieries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougieries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Un film très convoité

Tout le monde a rêvé un jour de faire un film, mais rares sont ceux qui ont transformé ce rêve en réalité. Edouard Houman, élève au collège Claparède, fait partie de ces rêveurs qui ne se contentent pas d'attendre. Dès l'âge de 11 ans, avec l'aide d'un professeur et de ses camarades, il réalise son premier long-métrage. À 16 ans, il vient de répéter l'expérience avec un long-métrage de 57 minutes intitulé "L'objet de la convoitise", qu'il a écrit, réalisé et dans lequel il incarne un inspecteur.

Comment a commencé cette aventure?

Pendant les vacances d'hiver 2010-2011 j'ai décidé d'écrire une histoire pour un film. Cela m'a pris quelques semaines. Au bout du compte, je me suis retrouvé avec un scénario d'une cinquantaine de pages qui comportait aussi bien des dialogues que toutes les indications pour en faire un film. À partir de là, les choses ont été très vite. J'ai profité de la possibilité, offerte aux élèves qui ont plus de 5,3 de moyenne d'effectuer un extra-muros de trois mois, pour proposer au collège de réaliser ce film. Une fois l'accord obtenu, je me suis immédiatement mis au travail.

Quelle a été la première étape?

Il me fallait tout d'abord obtenir de l'aide et pour cela former une équipe. Les premières personnes que j'ai contactées sont Laurent Cupelin, le chef opérateur, et une perchiste pour le son. Vis-à-vis d'eux, ma position était un peu délicate, car j'avais peur qu'en tant que jeune réalisateur, ces professionnels chevronnés ne prennent la direction des opérations. Ce ne fut absolument pas le cas, bien au contraire. Laurent Cupelin m'a aidé de ses conseils tout en restant en retrait et en me laissant mener cette aventure telle que je la voulais. Après avoir

recruté ces professionnels, j'ai fait une série de castings pour trouver les acteurs et compléter l'équipe technique avec une scénariste, un premier assistant, une photographe et un musicien notamment. Ceux qui furent sélectionnés étaient tous comme moi des collégiens ou des collégiennes. Ma mère accepta de produire le film.

Où avez-vous tourné le film?

La plus grande partie du tournage a eu lieu dans la propriété d'amis de ma mère à Cologny, une autre partie s'est déroulée chez nous à la maison, ainsi que chez ma grand-mère.

C'est alors qu'a commencé le tournage?

Pas tout à fait, car il a fallu d'abord louer le matériel. Le film a été tourné avec une caméra en haute définition. Avec le recrutement des professionnels - le chef opérateur et la perchiste - c'est la location du matériel qui nous a coûté le plus cher.

Vous étiez prêts à commencer à tourner, comment vous sentiez-vous?

Avant le tournage, nous avons organisé un grand dîner pour tous les participants, au total une vingtaine de personnes. Nous étions tous très excités à l'idée de l'aventure qui nous attendait.

Mais quelques jours avant le tournage, je dois avouer que j'étais passablement inquiet. Je sentais peser sur mes épaules un poids très lourd. J'avais à la fois la responsabilité de ces 20 personnes qui s'étaient engagées dans le tournage, mais aussi la responsabilité financière de l'aventure. En plus, nous n'avions que six jours pour tout tourner. Il fallait donc que tout soit minutieusement planifié. Chaque jour supplémentaire représentait des coûts en plus. Mais lorsque le tournage a commencé, ces inquiétudes sont vite passées au second plan, car il fallait agir et agir vite.

Comment s'est passé le tournage?

Le tournage a été très dur; il fallait à tout prix tenir les délais, mais aussi produire quelque chose qui me plairait. C'est pourquoi malgré le temps qui pressait, certaines scènes ont été reprises six ou sept fois. Nous avons travaillé jusqu'à 12 heures par jour. À la fin de ces trois weekends de tournage, l'équipe et moi étions épuisés.

Est-ce que ce n'était pas multiplier les difficultés que de diriger et jouer dans son propre film?

Effectivement, ce n'était pas toujours facile. Mais dans l'ensemble je suis parvenu à bien séparer mes rôles. Lorsque je jouais une scène, tout d'abord je faisais confiance au chef opérateur pour le cadrage; quant à savoir si la scène était bonne ou pas, c'est une chose que même en tant qu'acteur on ressent aisément. Au besoin d'ailleurs, il m'est arrivé de revoir sur un moniteur les scènes que nous venions de tourner et de décider après-coup s'il fallait ou non recommencer.

Que s'est-il passé une fois le film terminé?

À la fin du tournage a commencé une période longue et parfois fastidieuse, celle du montage du film. Je me suis retrouvé avec plus de 16 heures de tournage à devoir découper et monter. Ce travail en solitaire m'a pris près de 5 mois. J'y ai passé mes vacances d'été. Quand tout a été fini, il a fallu procéder au mixage, c'est-à-dire à l'introduction



d'une bande-son. Un ami pianiste du collège a composé et joué la musique qu'il m'a fallu ajuster au film. Nous avions décidé de projeter le film pour la rentrée, mais malheureusement, comme c'était prévisible, le film n'était pas prêt. La première a donc eu lieu fin novembre dans l'aula du collège Claparède. Entretemps, une amie collégienne, Megan Zeitz, avait préparé les supports visuels, les affiches du film et les pochettes du DVD dans le but de promouvoir la projection.

Avez-vous été content de la première représentation?

J'ai été très heureux de voir le nombre de personnes qui sont venues assister à cette présentation et leurs commentaires m'ont fait très plaisir.

Et maintenant?

Nous essayons de présenter le film dans des festivals. Nous commençons par un festival national à Zurich, les Jugendfilmtage, où nous sommes invités le 14 avril prochain.

Allez-vous refaire un film pour votre travail de maturité?

Non, c'est un peu trop tôt. Après la réalisation de ce film, je souhaite faire des stages dans des maisons de productions et des télévisions locales pour mon prochain extra muros, afin d'apprendre toutes les ficelles du métier. Pour mon travail de maturité, je compte faire un petit guide pour premier film avec le désir de faire profiter de mon expérience.

Jean Michel Jakowicz

L'objet de la convoitise

Tout commence dans un décor luxueux. Un repas réunit plusieurs couples d'amis célébrant les 15 ans de mariage de leurs hôtes. À cette occasion Charles, le mari, décide d'offrir une magnifique parure à sa femme, parure qui disparaît mystérieusement à la fin du dîner. Le lendemain un assassinat est commis. L'inspecteur Closer mène l'enquête au cours de laquelle il verra un par un les masques tomber.

J. M. J.



Pour voir le film, tapez: Edouard Houman sur www.vimeo.com
Pour obtenir un dvd avec bonus et bêtisier, envoyez un mail à edouardhouman@yahoo.com

STC Société de Tir Chênoise

fondée en 1946



Société de tir
Chênoise

En cette journée du 21 avril, intitulée "porte ouverte au tir sportif", les membres de la Société de tir chênoise (STC) sont heureux de pouvoir vous accueillir en leur stand du chemin des Hutins-des-Bois.

Que dire du tir sportif; comment vous le présenter?

Nous vous le proposons simplement en quelques points:

Venir pratiquer le tir sportif, c'est revoir l'image du tir généralement répandue.

Le tir sportif s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin. Dans la discipline "carabine petit calibre - 50m" qui nous intéresse ce jour, la cible est circulaire, imprimée sur un carton, divisée de 1 à 10 ou de 1 à 5.

Le "10" ou le "5" sont les petits cercles centraux qu'il convient d'atteindre...

Pour le tir de ce jour, votre carabine d'un calibre 22LR (6mm) est stabilisée sur un support triangulaire.

Un sympathique membre du

STC se tient tout à côté de vous pour vous apporter l'essentiel des indica-

tions pour que votre tir vous procure la satisfaction souhaitée.

Juste avant le tir, la cible s'éloigne de vous jusqu'à 50m... Ecoutez les conseils murmurés...

A vous maintenant... Félicitations, bravo!

Des renseignements complé-

Publicité

mentaires sur le tir sportif vous seront fournis lors des conversations que nous souhaitons multiples et animées! ■

Bien à vous,
La Société de Tir Chênoise

Brève sportive



Rugby La 18^e édition du tournoi franco-suisse juniors aura lieu le dimanche 3 juin aux Eaux à Onex sur 4 terrains aménagés par le Service des sports du Centre intercommunal (5 communes partenaires, soit Berne, Confignon, Genève, Lancy et Onex) à la demande de l'Association cantonale genevoise de rugby (ACGR). Il y aura 43 équipes de jeunes, des moins

de 9 ans aux moins de 15 ans en passant aussi par les moins de 11 ans et de 13 ans. Cela représente quelque 800 jeunes, qui se retrouvent à Genève à cette occasion. Ce tournoi réunit ainsi chaque année et par tournois régional des équipes de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Ain, des cantons de Vaud-Valais (équipe mixte) et de Genève, soit cinq entités. Des matches de démonstration de rugby féminin figureront aussi au programme.

Il s'agit d'une ouverture remarquable pour les jeunes filles et les jeunes gens. Le Conseil du Léman patronne cette manifestation et la soutient financièrement.

Le rugby étant revenu au sein des sports olympiques, on aura le plaisir de le retrouver aux Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro avec des équipes féminines et masculines.

Michel Bordier

Publicité

Passion Equestre
Matériel et Équipement du Cavalier et du Cheval

125a, Rue de Genève
1226 Thônex
Tél/Fax : 022 348 83 75
contact@passionequestre.ch
www.passionequestre.ch

Critiques littéraires

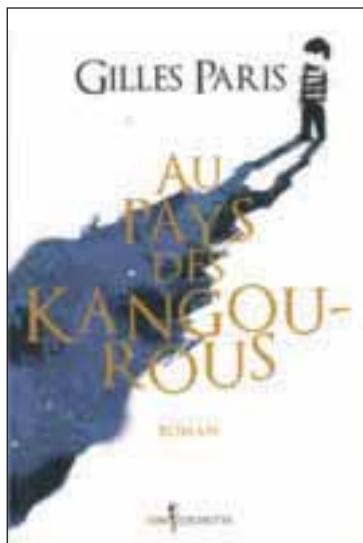
Une sélection de Liliane Roussy

Romans

Au pays des kangourous

Gilles Paris

Ed. Don Quichotte, 247 p.



Trouver son père recroquevillé dans le lave-vaisselle n'est pas banal. Avoir une mère en Australie pour une marque connue de yaourts non plus. Pas plus qu'une grand-mère qui fait tourner les tables et s'entoure de "sorcières", ses amies farfelues.

Tout cela fait beaucoup pour Simon, neuf ans, qui a la nette impression que maman lui préfère les kangourous.

Il ne sait pas que son père souffre de dépression et le suit fidèlement de clinique en hôpital. Il y rencontre la mystérieuse et évanescante Lily, une enfant de son âge, qui le réconforte un peu. Un roman tendre et original.

Freaky Fridays – Vendredi 13

Brigitte Aubert

Ed. elb la branche, 221 p.



Mamie Hélène, veuve depuis peu apporte aimablement une tarte à ses voisins. Elle ne trouvera que des corps sanguinolents: toute la famille a été massacrée. Un des tueurs l'a aperçue et compte bien liquider le

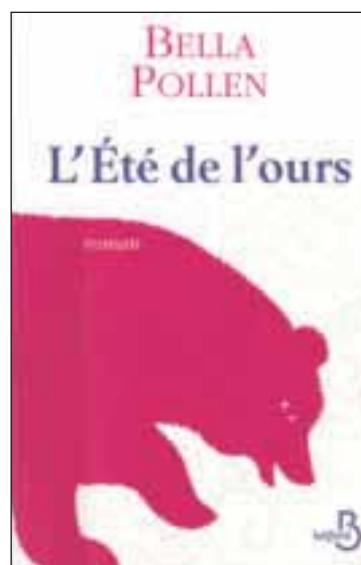
témoin gênant.

Mais Mamie Hélène retrouve ses jambes de vingt ans et s'enfuit. Une future victime? Elle va faire en sorte qu'il n'en soit rien et se rappelle opportunément qu'elle a changé plus d'une fois d'identité et d'apparence. Elle et son mari, après avoir exercé la périlleuse profession d'espions, étaient sous la protection d'un gouvernement. Maintenant, elle est sous sa propre protection. Elle s'aperçoit qu'elle tient à la vie davantage qu'elle ne pensait et songe à retrouver et à corriger les tueurs. C'est drôle et impitoyable à la fois.

L'Eté de l'ours

Bella Pollen

Ed. Belfond, 403 p.



Monsieur Fleming, ambassadeur de son état est tombé du toit. Bien entendu, il ne s'en est pas relevé et on pense au suicide. On envisage aussi la trahison ou le meurtre car il était en poste à Bonn en pleine guerre froide.

Sa femme emmène les trois enfants sur une île du nord-ouest de l'Ecosse où elle possède une maison tant soit peu délabrée. La fille ainée, sage et patiente, va tomber amoureuse, la deuxième est mauvaise comme la gale et en veut à tout le monde, le petit dernier est bizarre, sensible, et ressemble beaucoup à son défunt père.

Dans le même temps, un ours a échappé à son dompteur. La population le voit partout et cherche à la fois à l'attraper et à s'en préserver. Quant à l'ours, il se cache dans une grotte et a grand faim. Les chasseurs pourraient bien devenir gibier.

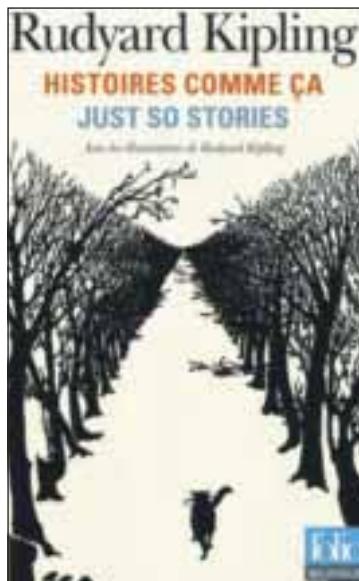
Cette histoire étrange est tirée d'un fait divers réel qui s'est déroulé dans les Hébrides-Extérieures en 1980. Le rêve se mêle à la réalité.

Contes

Histoires comme ça - Just so Stories

Rudyard Kipling

Ed. Gallimard/folio, 179 p.



Pour une fois, un bilingue. Avec ce bon vieux Kipling, on est loin des animaux de dessins animés, on se laisse prendre au charme, même si on ne maîtrise pas bien l'anglais. On suit le chat qui s'en va tout seul, l'enfant d'éléphant, on se demande comment le léopard s'entacha et le rhinocéros changea de peau. On se demande pourquoi les brèves histoires de Kipling sont écrites aussi simplement: c'est que l'auteur les a imaginées pour sa toute jeune enfant. Il fait revivre les temps lointains où les animaux commençaient à peine à être domestiqués. Ces contes sont joliment illustrés par l'auteur lui-même et enchantent les petits et les grands. Parfois, un court récit vaut un long film.

Beau livre

Le patrimoine fruitier de Suisse Romande – Fruits d'aujourd'hui et pomologie ancienne

Bernard Vauthier

Ed. Rétropomme/La Bibliothèque des Arts, 167 p.



Depuis des millénaires, l'homme a appris à éliminer la végétation autour des fruitiers qui se développaient spontanément autour de son habitat. La pomme sauvage et la prunelle existaient déjà au néolithique. La poire ne fut connue qu'à l'âge du Bronze, à celui du Fer on introduisit la vigne et dès l'Antiquité, les cerisiers, châtaigniers, cognassiers, figuiers, néfliers, noyers et pêchers. L'introduction des espèces et l'art de la greffe sont variables suivant la région.

Ce livre magnifique décrit chaque variété, la montre de profil et en coupe et indique la manière de la soigner, de la conserver, de la préparer.

Bernard Vauthier, pendant plus de vingt ans, a arpenté les vergers romands pour retrouver un maximum de fruitiers que l'on croyait disparus, a photographié chaque fruit dont il a décrit la forme et la chair et le goût et en racontant leur histoire. Les dessins sont également d'une infinie précision. Une merveille.

Enfants

Protos et l'Aventure de la Terre

Danielle Decrouez – Alain Gassner
Ed. du Tricorne, 48 p.



Une BD pas comme les autres puisqu'il s'agit de la formation de la Terre. Protos, petite boule d'on ne sait quoi, est trouvée par Lucie, une jeune personne qui n'a peur de rien, dans le grenier de sa grand-mère lors d'une chasse au trésor.

Protos lui raconte comment il a fait son apparition sur Terre y a 3465 millions d'années sous forme de cellule microscopique et vécut d'abord dans un univers aquatique. Il gagna la terre pas vraiment ferme où se développaient d'étranges créatures avant un grand désastre écologique. Puis c'est l'époque des brachiosores, dinosaures et autres charmantes bestioles dont toutes ne sont pas herbivores. Protos s'en sort toujours, vole sur le dos d'une libellule géante et fait la connaissance du monde tel qu'il fut.

Jusqu'à Lucy, mais il y a gros à parier qu'on en trouvera d'autres...

Un passe-temps estival

Par
Jean Michel Jakobowicz

En complétant les 13 mots de six lettres de la grille vous découvrirez dans la colonne jaune un passe-temps estival.



Solution à envoyer
à la Rédaction
du Chênois.
Le ou la gagnant(e)
recevra un cadeau.

Le métier inconnu

Solution du N° 487

Réponse: "Philosophe"

La gagnante est Colette Pointet, Thônex

Un roman de Rousseau

Solution du N° 487

Réponse: "La Nouvelle Héloïse"

La gagnante est Janine Ruegg, Chêne-Bougeries

Sucré-salé

Vous souhaitez avoir du temps pour votre ordi ou pour raccommoder les pantalons de Junior?

Mijotez donc un confit de porc aux endives. Il faut quelques heures mais on peut parfaitement faire autre chose pendant que ça cuît.

Pour 4 personnes, coupez ou faites couper 1,2 kg de porc dans l'échine en gros cubes et faites-les revenir tout dorés dans de l'huile frémissante, puis deux gros oignons émincés et 3 gousses d'ail coupées fin. Ajoutez un verre de bouillon, salez, poivrez, mettez du thym, du laurier, et laissez cuire à feu doux et à couvert pendant 1 h 30. Pendant ce temps, vous faites strictement ce que vous voulez.

Puis vous ajoutez 2 kg d'endives entières dont vous aurez évidé le centre qui donne un goût amer. Laissez à nouveau mijoter 1 h 30. Vous faites encore ce que vous voulez.

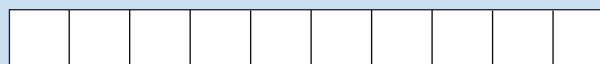
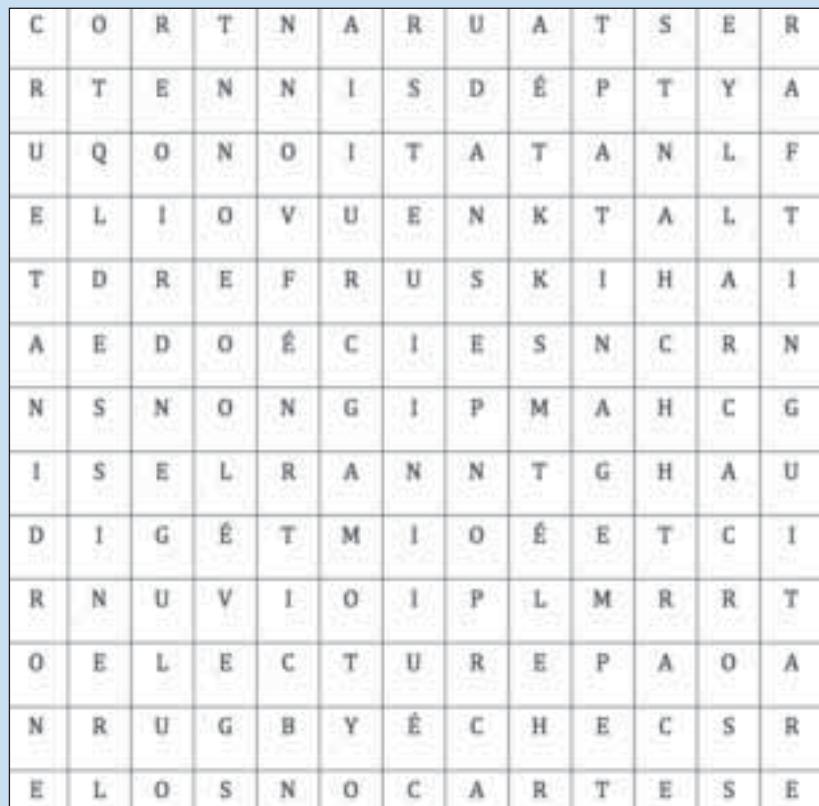
Les endives rendent beaucoup de liquide, ne couvrez pas complètement.

A servir avec du riz ou des pommes de terre vapeur. Insistez sur le fait que ce plat vous a pris 3 h mais glissez sur les détails.

Liliane Roussy

Le loisir inconnu

Une fois que vous aurez découvert les 32 mots de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous par ordre alphabétique, vous pourrez former avec les 10 lettres qui vous resteront le nom d'une activité sportive. La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.



Art	Danse	Natation	Rugby
Cartes	Dessiner	Ordinateur	Skate
Champignons	Dormir	Patinage	Ski
Chant	Échecs	Piano	Surfer
Chasse	Foot	Plongée	Tennis
Cinéma	Guitare	Rafting	Troc
Console	Lecture	Rallye	Vélo
Cross	Luge	Restaurant	Voile

Solution
à envoyer
à la
Rédaction
du Chênois.
Le ou la
gagnant(e)
recevra
un cadeau.

Sornettes et fariboles

Avez-vous remarqué que les loisirs d'autrui sont la plupart du temps incompréhensibles? Comment peut-on passer plus de cinq minutes à peindre minutieusement un Jules César ou une Cléopâtre défunte il y a belle lurette, à reconstituer un bateau dans une bouteille, à aligner une maille à l'endroit et une maille à l'envers ? Il paraît même que certains occupent leur journée à grimper sur une montagne afin d'en redescendre le soir. D'autres pénètrent dans des magasins alors qu'ils n'y sont pas forcés. Extravagant!

Une de mes amies se penche sur un interminable puzzle tandis qu'une autre découpe dans des catalogues bêtes et fleurs afin de les coller ailleurs. Etrange !

Mais comment ne peut-on pas aimer les déserts lointains ou pas, les livres poussiéreux ou non, la terre à défricher dure ou meuble pour y semer des graines amoureusement choisies? Vous avez dit bizarre?

Le sommet a peut-être été atteint par un comptable qui détestait la comptabilité mais ne quittait guère son bureau. Attention, je ne parle pas de ce vaste espace bourré de petits boxes où les patrons entassent leurs employés sous prétexte de convivialité, mais d'une pièce à l'ancienne tenant davantage du placard à balais que d'un lieu favorable à la tranquillité requise par l'alignement des chiffres. Il y régnait une odeur indéfinissable. Un jour où le comptable malgré lui avait déserté son bureau, un collègue curieux s'y introduisit et ouvrit les tiroirs, s'attendant sans doute à voir des magazines «zosés» comme dirait Zazie. Et que croyez-vous qu'il trouva? Des champignons. Des champignons poussés dans un riche terreau que le mycologue nostalgique reniflait sans doute avec volupté et cueillait avant de sortir. On referma la porte et nul n'en souffla mot.

Les loisirs d'autrui, vous dis-je, sont incompréhensibles.

L.R.

Confiture®

la compagnie qui étale la culture présente:

PHÈDRE DÉ-RACINÉE

Mercredi 25, Jeudi 26 & Vendredi 27 avril 2012 – 20h30



DE
PHILIPPE COHEN
D'APRÈS
JEAN RACINE
MISE EN SCÈNE
PHILIPPE COHEN

SCÉNOGRAPHIE ADRIEN MORETTI
MUSIQUE MANUEL COHEN
LUMIÈRES ESTELLE BECHER
COSTUMES TRINA LOBO ET MARION SCHMIDT

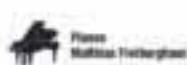
AVEC
SARA BARBERIS
CAPUCINE LHEMANNE
SABINE PEETERS
ANIA TEMLER
ANTOINE MAULINI
JULIEN OPOIX
DANIEL WOLF

www.chene-bourg.ch

**POINT
FAVRE**



saison culturelle



LE JEU DES PELLES